41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 44 30 OCTOBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ETRANGER	Édition complète	23 fr.
	Édition partielle	17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er Janvier de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique théologique. — THÉOLOGIE DOGMATIQUE. — I. *Dieu :* science moyenne, 689 ; providence, 689 ; prédestination, 691 ; motion divine, 691. — II. *Jésus-Christ :* sa personne, 692 ; le sacrifice céleste, 694 ; rédemption, 696 ; le Rédempteur, 697. — III. *La Sainte Vierge* (J. Grimal, Hedde, L. Garriguet), 698. — IV. *L'homme* (L. Grimal), 699. — Note sur le *De Deo creante et de Novissimis* du P. Muncunill, 701.
Liturgie. — Consultations diverses, 703.

PRÉDICATION

Instructions sur la Sainte Eucharistie. — VII. La présence réelle est-elle impossible ? 593.
Pour l'anniversaire de l'Armistice. — I. Morts au champ d'honneur, 597. — II. Leur couronne, 598.
Les Dominicales d'un petit Doyen. — LXII. *23e Dim. après la Pentecôte :* Les mauvaises lectures, 599. — LXIII. *24e Dimanche :* La mort du pécheur, 600.
Mon petit mot du Dimanche. — LVIII. *23e Dim. après la Pentecôte :* Dieu et notre vie, 602. — LIX. *24e Dimanche :* Le jugement dernier, 602.
Une Mission dans les pays dévastés. — III. Il faut déblayer les décombres, 602.
Sujets de circonstance. — A une messe d'Anciens Combattants, 606.
Allocutions de mariage. — IX, 607.

PETIT COURRIER

Q. — Prière de m'indiquer un ouvrage sérieux dans le genre de l'*Année liturgique* de dom Guéranger, mais moins volumineux et par conséquent moins cher.

R. — Voir ce que nous avons dit en 1923, p. 254, de la *Petite Année Liturgique* de M. Verdunoy, 2 vol. in-16 de plus de 2 000 pages, brochés 20 f., reliures à partir de 29 f., Lethielleux. — Un livre encore qui n'est pas une Année liturgique mais où vous trouveriez immensément à puiser, ce sont les *Méditations pour l'année liturgique* de Mgr Dadolle, 2 vol. in-16, 14 f., Lyon, Vitte.

Q. — Sujet proposé : nécessité pour les prêtres de mieux connaître le saint Curé d'Ars. Livres à consulter ? Quelle serait la Biographie la plus complète et la plus appropriée à diriger les paroisses en général et chaque fidèle en particulier ?

R. — Pour les prêtres, la meilleure biographie est celle de Monnin, en 2 forts vol., 12 f. ; pour les fidèles, l'édition abrégée, 1 vol., 5 f., Téqui, ou la Vie écrite par Vianey, prof. à la Faculté des Lettres de Montpellier, 4 f., Gabalda. — Voir, de plus, *Esprit du B. Curé d'Ars,* 2 f., Téqui ; et la série des exquis opuscules publiés par Mgr Convert et annoncés ici au fur et à mesure de leur apparition : *A l'école du B. Curé d'Ars,* 3 f. ; *Catéchisme du B. Curé d'Ars,* 3 f. ; *Méditations eucharistiques* d'après le B., 3 f. ; *N.-D. d'Ars, ou méditations sur la Ste Vierge,* 3 f. ; *Le B. Curé d'Ars et la famille,* 3 f. ; *Le B. Curé d'Ars et le Sacrement de Pénitence,* et *Le B. Curé d'Ars et les Dons du Saint-Esprit,* recensés cette année même, Lyon, Vitte.

Q. — A quelle adresse pourrai-je trouver des volumes renseignant sur des jeux pour enfants ?

R. — Voir ce que nous avons dit en 1923, p. 253, de la nouvelle édition du livre, depuis longtemps classique en l'espèce, des PP. de Nadaillac et Rousseau, *Les Jeux de Collège et de Patronage,* 10 f., Beauchesne. — Pour récréations d'un autre genre, mais auxquelles on est bien aise d'avoir recours en certains jours, voir *Jeux d'esprit pour la jeunesse,* par E. de Plagne, in-8 de 160 p., 6 f., Paris, Haton (recueil de calembours et devinettes, charades, énigmes, anagrammes, métagrammes, noms historiques ou géographiques à composer, fantaisies, jeux divers, pénitences pour les jeux à gages, etc.). — A la Procure Générale des Frères des Ecoles chrétiennes, 78, rue de Sèvres, Paris 7e, une collection de vol. in-8 *Joyeux passe-temps*

illustrés : du Foyer, des Œuvres de Jeunesse, des Patronages, vol. de 304 p. à 4 f. 50 l'un ; de la Jeunesse, 2 séries, chacune de 224 p., à 3 f. 50; de l'Adolescence, 176 p., 3 f. ; de l'Enfance, des Tout Petits, chaque vol. de 128 p., 2 f. 50.

Une nouveauté où vous trouverez beaucoup à prendre et qui est excellente de tous points, c'est le *Manuel d'Education physique à l'usage des Ecoles, Patronages et Pensionnats,* par H. Morienval (l'auteur du *Manuel Théâtral des Œuvres et Pensionnats),* in-8 de XI-140 p., illustré de 80 figurines, 8 f., *franco* 8 f. 75. Paris, Haton : exposé d'abord, en 10 pages, des principales règles d'hygiène, d'où l'on déduit ensuite un plan rationnel d'éducation physique (suivant la méthode dite de l'Ecole de Joinville) ; puis programme détaillé pour chaque groupe d'enfants : graduation de la méthode selon l'âge physiologique et les aptitudes réelles des sujets à former : programme qui comprend 1° les exercices sportifs : entraînement à la marche, marche avec chant, marche allongée et à cadence vive, course, boxe, natation, escrime, bicyclette, jardinage, etc., et 2° la pratique des jeux : *petits jeux* (chandelle, frapper Guillaume, le chat et la souris, les coins, les mille-pattes, le chat malade, le chat perché, la chaîne, le passe-rivière, combat de coqs, la mère Garuche, le loup et l'agneau, le kangourou, le croquet-ballon, le touche-ballon, l'esquive-ballon, la balle au pot, la balle cavalière, la balle au mur, le massacre, etc., etc.) ; puis *grands jeux :* barres, drapeau, balle au camp, jeu de paume, rallye-paper, etc. Notions enfin sur le matériel... Une mine, comme vous voyez, et une mine dont l'illustration facilite singulièrement l'exploitation.

Dans le même ordre d'idées, nous vous signalerons le Rapport, qui a été extrêmement remarqué, présenté par M. Petit de Julleville (Supérieur de Ste-Croix de Neuilly) au dernier Congrès de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne, sur *La Tenue extérieure de nos élèves :* 1° son importance en éducation, 2° l'idéal que nous devons nous proposer, les faits journaliers qui le contrecarrent, 3° notre action éducatrice en cette matière (tirage à part en piqûre in-8 de 16 p., 0 f. 25 net, Paris, de Gigord).

Q. — Veuillez m'indiquer un livre sérieux pour développement de la partie historique après l'Ascension.

R. — La partie historique de quoi, et jusqu'où ? Si vous entendez par là les premiers âges de l'Eglise, voyez Lesêtre, *La Sainte Eglise au siècle des Apôtres,* 2 vol. in-12, 15 f., Paris, Lethielleux ; et les ouvrages de Fouard, *S. Pierre et les premières années du Christianisme ; S. Paul, ses missions ; S. Paul, ses dernières années ; S. Jean et la fin de l'âge apostolique ;* chaque vol. in-12, 6 f., ou in-8, 11 f. 25, Paris, Gabalda.

Q. — Par qui et comment était nommé le clergé avant la Révolution ?

R. — Voir Mgr Méric, *Le Clergé français sous l'Ancien Régime,* in-12, Paris, Gabalda.

Q. — Prière de m'indiquer un ouvrage pouvant m'aider à préparer des sermons en faveur de l'Œuvre de la Sainte Enfance.

R. — Mgr Tissier, *Soyons Apôtres,* 7 f., Paris, Téqui.

Q. — Où trouver une *Vie* assez complète et intéressante de S. Jean de la Croix ?

R. — *S. Jean de la Croix,* par Mgr Demimuid, 4 f., Paris, Gabalda ; — et le récent ouvrage de Mgr Landrieux, *Sur les pas de S. Jean de la Croix dans le Désert et dans la Nuit,* in-18 de 180 p., 5 f., Paris, Lethielleux, « résumé très large, peut-être un peu trop rapide, dit l'auteur, des deux premiers volumes, avec quelques réflexions, gloses ou commentaires, qui soulignent les points plus importants, qui insistent sur les conclusions plus pratiques, qui rendent plus accessibles certains raisonnements philosophiques, qui donnent enfin une allure plus concrète, plus concise, plus française au langage lyrique et abondant du grand mystique espagnol qui sera peut-être demain Docteur de l'Eglise. »

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer : 1° une bonne revue d'apiculture, et 2° une brochure où l'on verrait que c'est la franc-maçonnerie qui mène l'Etat français ?

R. — Ad I. *L'Apiculture française,* mensuelle, à Ste-Soline (Deux-Sèvres), 5 f. par an, U. P. 7 f.

Ad II. *La dictature de la franc-maçonnerie sur la France* (d'après les documents officiels de la secte), in-12, 4 f., Editions *Spes,* 17, rue Soufflot, Paris 5e. — *La Franc-Maçonnerie démasquée,* de l'abbé Tourmentin (121 bis, rue de Grenelle, Paris 7e), annonce qu'elle suspend sa publication.

Q. — A la p. 189, vous dites à un curé dont la paroisse a S. Denis pour patron : « Evitez d'identifier S. Denis l'Aréopagite avec S. Denis de Paris. » J'ai, moi aussi, S. Denis pour patron. Deux prédicateurs prêchant le panégyrique du Saint dans mon église l'ont fait mourir, l'un (un ancien) à la fin du Ier siècle, l'autre (un jeune) à la fin du IIIe.

L'opinion qui fait de l'Aréopagite le 1er Evêque de Paris n'est-elle donc plus soutenable ? La légende du Bréviaire, les traditions à peu près générales des Eglises en Gaule, Italie, Espagne, Germanie, et même en Grèce, n'ont-elles plus de valeur ?

R. — 1° Il est certain que les écrits dits de Denys l'Aréopagite ne sont pas l'œuvre du sénateur athénien converti par S. Paul ; ils furent vraisemblablement composés vers la fin du ve siècle par un auteur, sans doute syrien, dont le nom est encore ignoré.

2° Nous ne pouvons entreprendre ici d'étudier l'identité du sénateur athénien et du 1er évêque de Paris, ni la date à laquelle celui-ci vint à Paris. La légende du Bréviaire peut aussi bien errer sur ce point que sur l'attribution des écrits aréopagitiques, et les traditions des Eglises peuvent n'être pas mieux fondées. Mais nous ne prétendons pas vous imposer notre opinion.

Q. — L'*Ami* a jadis annoncé des compteurs à l'aide desquels on enregistrait le nombre des confessions entendues. Pourrait-on encore en avoir ?

R. — Vous les trouverez chez l'inventeur, M. J. Chataing, à Parentignat (Puy-de-Dôme). Prix : 35 f. franco.

Q. — Une jeune institutrice libre me demande une revue pour l'aider dans sa tâche professionnelle.

R. — Nettement catholique, et allant de l'école primaire jusqu'au brevet, *L'Ecole,* 32 f. par an (Etr., 45 f.), 76, rue des Saints-Pères, Paris 7e. — La *partie primaire* seule ne coûte que 15 et 20 fr.

Fabiola ou l'Eglise des Catacombes, par le cardinal Wiseman. — **Récits espagnols,** par le P. Columba, S. J. — **Tom Playfair,** par Francis Finn. — **Les Aventures de Daniel,** par Marie de Chateau-Verdun. — Vol. gr. in-8 de 180 à 200 p., riches illustrations hors texte, à 4 f. 75. — Lille et Bruges, Desclée.

L'autre jour, à propos de *Faustula* (couv. p. 190), nous saluions avec joie le renouveau des récits du temps des persécutions. Et voici que, pour les étrennes de 1925, on réimprime ce *Fabiola,* prototype de tant de récits

(*Voir la suite p. 214*).

BULLETINS PAROISSIAUX
A FOND COMMUN, TIRAGE MENSUEL : 80.000 EX.
ALMANACHS PAROISSIAUX
A FOND COMMUN, DERNIER TIRAGE : 100.000 EXEMPL.
LE SPÉCIMEN DE 1925 EST PARU
Œuvre fondée en 1899 par M. l'abbé BRELLAZ. — Directeur, Abbé Jh GODET, Chan. hon., Dr en théologie, aumônier de la Visitation, à Poitiers. — Imprimerie de la Bonne Presse de l'Ouest, à ST-MAIXENT (D.-Sèvres).
Envoi du spécimen et renseignements contre 0 fr. 25

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand
Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

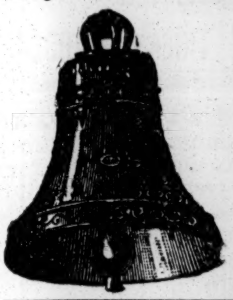

Maison fondée en 1860 R. C. Montargis 3.310
Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon**, 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1er choix. — **Livraison rapide.** — **Références de tout 1er ordre.** — **Prix modérés.**

Pour VIN DE MESSE
s'adresser en toute confiance à :
M. le chanoine JOUBERT, propriétaire-récoltant
à LA ROCHE-CHÉNEDÉ, Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

L'Office général de Commission
JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e
FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :
Tous les **Ouvrages** français et étrangers;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang.;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. **Livres de prix**;
Tous articles concernant **le Clergé et le Culte.** Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. (R. C. Seine 55.713)
Circulaire franco. Renseignements sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse

CYCLISTES
Transformez en 15 minutes votre vélo
en **MOTO LÉGÈRE** *avec le*
MOTEURCYCLE
Breveté France et Etranger

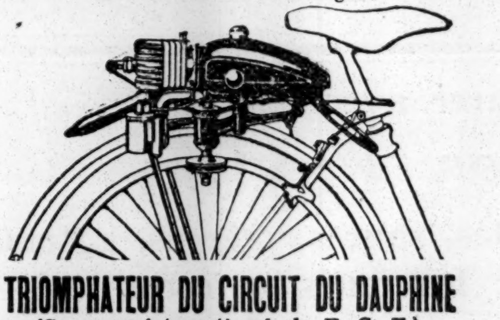

TRIOMPHATEUR DU CIRCUIT DU DAUPHINE
(Concours international du T. C. F.)
173 Km. - 2700 m. d'élévation
Côtes de 8, 10 et 13 %
1h 24 d'avance sur le second.
MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL ET DE BRONZE
COUPE D'AIX-LES-BAINS
(Seule équipe terminant au complet)

Etabts L. ROSENGART
21, Champs-Elysées, PARIS-8e
et chez tous les Agents de Cycles
Envoi gratuit du Catalogue AC

R. C. Paris, 53.319.
VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, et Pharmacies.

STELLINE **HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES**, brûlant très bien avec mèche Guillon O.
R. C. Aix 68 **CH. DRAGON-NOIREL**
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE **à Aix-en-Provence.**

Si vous désirez installer une Sonnerie Electrique de Cloches,
le système le plus simple, le meilleur marché et du fonctionnement le plus sûr, veuillez vous adresser aux
Ateliers de Construction REISS et BACH, **Ingénieurs à Metz,**
3, Rue de Verdun. Téléphone 159

MINISTÈRE DES FINANCES
(Loi du 13 Mars 1924)
Bons de la Défense Nationale

Exonérés de l'impôt général sur le revenu et de tous autres impôts.

Bons à un an.	5 %
Bons à 6 mois . . .	4,50 %
Bons à 3 mois	4 %
Bons à 1 mois	3 %
Intérêts payés d'avance	

ON SOUSCRIT PARTOUT

MARALIMENT
Régénérateur de la Vie
de l'Abbé A. SÉBIRE
(Ancien Aumonier de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville)
A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.
Fait GROSSIR rapidement et considérablement
Salut des Désespérés !

Fait **ENGRAISSER** les **TUBERCULEUX** et tous les **AMAIGRIS**

Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception, et pour se maintenir en bonne santé

GOÛT exquis, ne revient qu'à **0 fr. 16** le **potage.** — Remplace : viande, poisson, *huile de foie de morue*, œufs, et tous les reconstituants.
Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.* **chasse les maladies en régénérant l'organisme** et assure la longévité. — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé.
Paquet pour 40 potages **6.50,** *franco* **7.75**
Cure complète, 6 paquets **37.»** — **38.80**
Quelque maladie que vous ayez, vous devez nous demander **GRATIS et FRANCO**
la Notice, attestations et tous documents. Ecrire aux
LABORATOIRES MARINS, 191, faub. St-Antoine, PARIS
R.C. Seine 226.887

Vient de paraître :

PAROISSIEN LITURGIQUE

Par R. LESAGE, prêtre

528 pages, reliure **pleine Percaline.**
Prix : **6** fr. ; port : **0** fr. **60**

Son Eminence le Cardinal DUBOIS écrit à l'auteur :

« Vous avez groupé les éléments essentiels du Missel, du Vespéral, du Rituel. Votre manuel aidera à remplacer les Livres d'office insuffisants. »

EDITIONS PUBLIROC, 53, RUE THIERS, MARSEILLE

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. **Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)**

Pour le Luminaire Liturgique, les **CIERGES** de 1re Communion de toute forme et de toute qualité, les cierges de dévotion et les bougies stéariques, etc., s'adresser aux **PP. Trappistes** de **N.-D. des Dombes,** à **Marlieux** (Ain). — R. C. Trévoux n° 278.

Procure Générale de Musique Religieuse, 3, rue de Mézières, PARIS VIe
R. C. Seine 96-723

Vient de paraître : **RECUEILS POUR ORGUE OU HARMONIUM**

Les Dominicales de l'Organiste. *Pièces de moyenne difficulté*	12 fr. 00, *franco*	13 fr. 20
La Lyre du Jeune Organiste. *Pièces faciles*	8 fr. 00, *franco*	9 fr. 00
Les 1ers Echos du Jeune Organiste. *Pièces très faciles*	8 fr. 00, *franco*	9 fr. 00

Ces Recueils renferment, selon leur degré de difficulté, les **pièces couronnées** au dernier Concours international organisé par la Procure, concours doté d'une somme de **25.000 francs de prix**. — Pour donner une idée de la valeur très exceptionnelle de ces Recueils, il suffira de mentionner que plus de **300 compositeurs** de toutes les nationalités ont pris part à ce concours, et que le Jury d'examen était composé des plus hautes personnalités musicales sous la présidence du Maître Eugène **Gigout**, professeur d'orgue au Conservatoire national de Paris. — Les jeunes organistes trouveront dans les deux derniers Recueils des pièces extrêmement intéressantes, tout à fait à leur portée, écrites par les meilleurs maîtres de l'orgue.

Envoi sur demande 1° du **Catalogue thématique A,** *donnant des pages entières de ces 3 Recueils — 2° du* **Catalogue thématique B** *donnant des pages entières de musique d'un grand nombre de Messes, motets et cantiques.*

Ces catalogues permettent à l'organiste et au Maître de chapelle de choisir sa musique en parfaite connaissance de cause, et non pas seulement sur la foi de noms d'auteurs ou de titres de morceaux.

VILLA NOTRE-DAME MONTANA (Valais) — Suisse —
SANATORIUM pour **jeunes gens, Séminaristes, Prêtres et Religieux.**

MAUX DE GORGE
Guérison assurée par les **PASTILLES NERVINES**. Remède préventif et curatif. *20 ans de succès.* Dépôt : Em. MICHON, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Boîte **3.50**, fco **4.75**; les 6 btes **23**f timb. ou mandat

Vous pouvez préparer avec les

Œufs granulés Layton

les mêmes omelettes, œufs brouillés, sauces, crêmes, gâteaux, puddings, entremets, qu'avec les œufs en coquille.

Les œufs granulés

“ LAYTON ”

Garantis absolument purs

sont en vente dans toutes les Maisons d'Alimentation

VENTE EN GROS : Etablissements JOHN LAYTON, 15, rue du Louvre, PARIS.

Registre du Commerce Paris N° 64-364.

41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 44 30 OCTOBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Chronique théologique

Théologie dogmatique

SOMMAIRE. — I. DIEU. — 1. *Science moyenne :* M. de la Taille ; F. de Lanversin ; P. Descoqs. — 2. *Providence :* A. d'Alès ; R. Garrigou-Lagrange. — 3. *Prédestination :* A. d'Alès. — 4. *Motion divine :* J. Stufler.

II. JÉSUS-CHRIST. — 1. *Jésus-Christ :* A. Michel. — 2. *Le sacrifice céleste :* J. Grimal ; M. de la Taille ; A. d'Alès. — 3. *Rédemption :* A. d'Alès ; L. Richard. — 4. *Le Rédempteur :* Th. Pègues.

III. LA SAINTE VIERGE. — 1. *Virgo sacerdos :* J. Grimal. — 2. *Marie et la foi :* Hedde. — 3. *La Vierge Marie :* L. Garriguet.

IV. L'HOMME. — *L'homme, son origine, sa condition présente, sa vie future :* L. Grimal.

Les ouvrages de théologie dogmatique abondent : signe heureux de l'attrait qu'exerce sur les esprits de nos contemporains la doctrine catholique.

Tous ces ouvrages, évidemment, — livres ou articles — n'ont pas la même valeur. Tous n'affectent pas la forme d'un enseignement directement ou exclusivement doctrinal. Aussi avons-nous dû faire une sélection et, à côté des livres où la théologie systématique occupe le premier plan, nous avons cru devoir grouper quelques articles de revues ou d'encyclopédies de langue française qui nous ont paru offrir un intérêt plus particulier.

I

Nous ne nous attarderons pas sur l'éternelle controverse où s'entrechoquent les opinions catholiques touchant la science divine, la providence et la prédestination.

1. Signalons tout d'abord un très bel article du Rév. P. M. de la Taille, S. J., professeur à l'Université Grégorienne, *sur diverses classifications de la science divine* [1]. L'auteur, tout en retenant la division de la « science moyenne, » n'admet pas que la science des « futuribles » puisse exister indépendamment du vouloir divin. Le vouloir divin n'a sur les déterminations humaines « aucune formelle antériorité, ni réelle, ni logique ; » mais on ne peut en faire abstraction :

« Même en restant dans l'hypothèse envisagée (l'hypothèse de la prescience des futurs conditionnels), il faudrait, pour être juste, ajouter que si Dieu ne fait pas encore entrer en jeu son vouloir, il le fait du moins déjà entrer en scène. C'est-à-dire que, sans rien décréter pour le moment, il fait cependant intervenir la supposition d'un vouloir actuel et d'une science pratique » (p. 15).

Les meilleurs thomistes souscriront à cette formule, que nous avons déjà trouvée chez le cardinal Billot [1] et qui semble s'inspirer du grand Cajétan [2].

Comme on pouvait s'y attendre, l'article du P. de la Taille devait susciter des contradictions. Elles sont venues, notamment de quelques théologiens de la Compagnie de Jésus. Les *Recherches* de décembre 1923 ont publié une controverse polémique du P. F. de Lanversin et du P. de la Taille : *Pour la vraie science moyenne*. Le premier déclare sans ambages que l'article de son confrère « est la condamnation pure et simple de la science moyenne, telle que l'a conçue Molina. » La critique des idées du P. de la Taille a été reprise récemment, d'une façon plus serrée, par le P. Pedro Descoqs, dans ses *Questions de métaphysique* (spécialement dans le ch. VII, *Objet de la science moyenne)* [3]. La conclusion de cette critique confirme l'appréciation portée par le P. de Lanversin : « Quant à la première [conclusion du P. de la Taille], elle nie la science moyenne selon la formule la moins systématique et tend à rejeter une vérité qui, dans la généralité de cette formule, non seulement est tenue par l'unanimité des théologiens de la Compagnie de Jésus, mais peut et devrait être tenue par ceux de toutes les autres écoles. » Il n'est point dans notre plan de résumer ici la discussion, mais il est de notre devoir de la signaler : elle présentera, pour plus d'un de nos lecteurs, un intérêt réel.

2. En appendice à l'article *Providence* du *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique* [4], le R. P. d'Alès a proposé un « *Excursus* » intitulé : *Examen de la doctrine de la prédétermination physique*. L'auteur observe que « l'attachement au

[1] *Recherches de Science Religieuse*, janv.-fév. 1923, p. 7-23.

[1] « Sane vero, ex hoc quod ponimus futuribilia cognita a Deo ante omne *actuale* decretum voluntatis suæ, non excludimus decreta hypothetica quæ haberet Deus movendi voluntatem creatam, et præstandi omnia quæ ex parte sua requiruntur. » *(De Deo Uno et Trino,* 5e éd., p. 213).

[2] Sur la priorité de la causalité divine : « Illa prioritas universaliter non est secundum aliquam durationem naturæ, ut in uno instanti naturæ effectus attingatur a causa prima et in alio a secunda. Sed est secundum independentiam et immediationem virtutis ; quia prior independentius et immediatius, immediatione virtutis, attingit effectum quam secunda. » *(In Iam P. Sum. theol.,* q. 14, a. 13). — « Prioritas est intelligenda quoad independentiam et intimitatem ; attingit enim prima causa effectum secundæ et independentius et intimius quam secunda... et propterea dicitur respicere prius. » (Q. 19, a. 8).

[3] Dans *Archives de philosophie*, Paris, Beauchesne, t. II, cahier II, p. 190 [254] ss.

[4] Fasc. XX, col. 433-474. L'appendice ne comprend pas moins de 30 colonnes (445-474).

principe de l'universelle causalité divine n'est pas caractéristique d'une école plutôt que de l'autre. Ce qui réellement diffère, c'est le souci d'éclairer la route et de surveiller les déductions » (col. 445). Son étude « ne veut pas être une apologie systématique de la pensée moliniste. » En réalité, cependant, c'est une apologie de ce système : nous ajouterons même que c'est une apologie savamment et habilement présentée. Là où l'éminent professeur semble triompher facilement, c'est lorsqu'il rapproche la doctrine de S. Thomas de la doctrine de la prédétermination physique *ad unum*, telle qu'il la croit trouver chez ses adversaires, et telle qu'en effet pourraient le laisser supposer certaines expressions dures échappées à leur plume. Au fond, n'exagère-t-on pas la signification de ce mot : *prédétermination physique ?* Les thomistes qui l'enseignent prétendent bien être d'accord avec Cajétan, l'un des meilleurs commentateurs de S. Thomas, et nous avons vu tout à l'heure que Cajétan expose le thomisme d'une manière très acceptable. La motion divine reçue en la volonté libre n'est appelée « prédétermination » que parce qu'elle atteint, d'une manière plus profonde et plus certaine, la détermination même que s'impose librement cette volonté. Mais elle n'impose, à cette volonté, aucune détermination qui ne soit le terme de son libre choix. Elle est, en réalité, cette détermination même, considérée dans sa dépendance de la cause première :

« Pour mieux entendre ceci, écrit magnifiquement Bossuet, il faut remarquer que... Dieu ne fait pas notre action comme une chose détachée de nous, mais que faire notre action, c'est faire que nous agissions ; et faire dans notre action sa liberté, c'est faire que nous agissions librement ; et le faire, c'est vouloir que cela soit ; car faire, à Dieu, c'est vouloir... Lui, dont la science et la volonté vont toujours jusqu'à la dernière précision des choses, ne se contente pas de vouloir qu'elles soient en général ; mais il descend à ce qui s'appelle tel et tel, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus particulier ; et tout cela est compris dans ses décrets. Ainsi, Dieu veut, dès l'éternité, tout l'exercice futur de la liberté humaine, et tout ce qu'il y a de bon et de réel. Qu'y a-t-il de plus absurde que de dire qu'il n'est pas à cause que Dieu veut qu'il soit ? Ne faut-il pas dire, au contraire, qu'il est, parce que Dieu le veut, et que, comme il arrive que nous sommes libres par la force du décret qui veut que nous soyons libres, il arrive aussi que nous agissons librement en tel ou tel acte, par la force du même décret qui descend à tout ce détail ?

« Ainsi ce décret divin sauve parfaitement notre liberté ; car la seule chose qui suit en nous, en vertu de ce décret, c'est que nous fassions librement tel ou tel acte. Et il n'est pas nécessaire que Dieu, pour nous rendre conformes à son décret, mette autre chose en nous que notre propre détermination, ou qu'il l'y mette par autre que par nous... »

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la prédétermination physique des thomistes, laquelle, ainsi présentée, est bien la doctrine authentique de S. Thomas. C'est à la lumière de cette vérité fondamentale qu'il faut, d'une part, interpréter les textes du Docteur Angélique et, d'autre part, lire les commentaires des grands théologiens qu'on peut appeler, si l'on veut, « bannéziens, » à condition de reconnaître en Bannez le fidèle disciple de S. Thomas. Les expressions, en effet, ont pu varier, en raison des précisions nouvelles imposées par la nécessité de discuter et de combattre le molinisme et la doctrine, aussi étrange en soi qu'étrangère à S. Thomas, du concours simultané; mais le sens est essentiellement resté le même. Le R. P. d'Alès semble supposer que la « prédétermination *physique* » est, pour les thomistes, le moyen créé, employé par Dieu pour réaliser la « prédétermination *idéale* » (col. 453), qui existe certainement en Dieu, relativement aux événements futurs, même libres. Faut-il dire que cette interprétation nous paraît fausser tout le système? Si c'était la pensée des « bannéziens, » on pourrait, à coup sûr, les accuser d'avoir fait, des textes de S. Thomas, une exégèse regrettable. Et si quelques-uns d'entre eux avaient défendu cette manière de voir, nous nous séparerions d'eux sans regret et sans hésitation. Mais l'ensemble de l'école thomiste nous déclare assez nettement qu'on ne saurait s'égarer dans cette opposition. L'épithète « physique » indique simplement que la motion divine, reçue dans la volonté, agit par mode de cause efficiente et non de cause finale; et cette motion physique, propre à la cause première, n'a qu'un seul effet : donner à la volonté créée l'activité instrumentale nécessaire pour réaliser librement, en tout ce qu'elle a de perfection « entitative, » sa propre détermination, conformément au décret éternel de la providence. Ce serait un pur non-sens que d'imaginer cette activité instrumentale comme déjà *prédéterminée antérieurement* à la détermination de l'instrument, c'est-à-dire de la volonté. Nous avons entendu Cajétan nous dire pourquoi la priorité doit être accordée à la motion de Dieu : l'interprétation du grand commentateur est bien de nature à dissiper toute équivoque. C'est donc par rapport au décret éternel, et non par rapport à la motion créée et reçue dans la cause contingente qu'il faut entendre les distinctions si souvent apportées par les thomistes pour sauvegarder la liberté humaine en regard de la causalité divine, *necessitas consequentiæ* mais non *consequentis ; in sensu composito,* mais non *in sensu diviso,* etc. Ne se combattrait-on, parmi les fidèles disciples de S. Thomas de l'un et de l'autre camp, que parce que la divergence des expressions empêche d'apercevoir l'unité fondamentale de la doctrine ?

Dans le dernier fascicule paru de la *Revue Thomiste* (sept.-octobre 1924), le R. P. R. Garrigou-Lagrange a passé au crible de la critique la plus serrée l'article du R. P. d'Alès. Faute de temps et de place, nous devons nous contenter de signaler ici cette excellente mise au point de la pensée thomiste.

Toutefois, le R. P. d'Alès nous apparaît, dans son « *excursus,* » comme un disciple sincère du Docteur Angélique. Il n'a dissimulé aucun des textes les plus forts et les plus significatifs du Maître. Et ces textes, placés dans la synthèse qu'il nous pro-

pose, y prennent un aspect très cohérent. Est-ce donc là un indice que le vice essentiel et pour ainsi dire unique du molinisme réside dans la science moyenne, conçue comme indépendante de tout décret divin ? Le long « *excursus* » du distingué professeur de l'Institut catholique de Paris ne pourra faire oublier le court, mais combien substantiel et décisif, article de son confrère de l'Université Grégorienne, dans les *Recherches*.

3. L'article *Prédestination* [1] procède du même esprit, favorable au molinisme. Le P. d'Alès y reprend pour S. Paul (Rom., VIII, 28-30 ; Eph., I, 3-14) l'exégèse donnée par le P. Prat [2] et discute celle qu'avait proposée le P. Allo [3]. L'exposé de la doctrine de S. Augustin amène l'auteur à formuler quelques réserves assez sérieuses et, nous semble-t-il, fondées sur quelques points de la thèse du P. Rottmanner, O. S. B. [4] A l'exposé classique du développement du prédestinatianisme en Occident, le P. d'Alès ajoute un exposé succinct de la tradition orientale du v[e] au IX[e] siècle.

C'est à propos de S. Thomas que la préoccupation moliniste se fait surtout sentir : « La prédestination présuppose la prescience des mérites, ou plutôt la renferme comme élément essentiel... ; d'ailleurs il ne peut être question de prédestination totale *propter prævisa merita*... S. Thomas ne parle expressément ni de *prædestinatio post prævisa merita*, ni de *prædestinatio ante prævisa merita*... » (col. 229-230). Voilà des formules bien absolues. Et le premier point à examiner serait précisément de savoir si la distinction entre la prédestination totale et la prédestination *ad gloriam præcisive sumptam* procède d'une conception thomiste. Avec le cardinal Billot et d'autres théologiens éminents, même de la Compagnie de Jésus, nous hésiterions beaucoup à l'affirmer. Relevons encore que, dans l'exposé des doctrines théologiques postérieures au concile de Trente, les représentants de l'opinion thomiste sont quelque peu sacrifiés. Les *Salmanticenses* auraient pu trouver place à côté des Dominicains. S'il était juste, enfin, de critiquer le ton d'acerbe polémique dont use parfois le R. P. del Prado, il aurait fallu, pour être équitable, mettre en relief les incontestables mérites de son grand ouvrage sur « la grâce et le libre arbitre [5]. »

Empressons-nous d'ajouter qu'en favorisant une opinion à plusieurs titres respectable, le P. d'Alès est resté dans les limites de son droit. On aurait mauvaise grâce absolue à le lui contester. Et même, tout en ne partageant pas sa manière de voir sur certains points, il convient de le féliciter chaudement d'avoir traité son sujet, où de si âpres controverses ont été de tout temps échangées, avec charité, courtoisie et bienveillance pour ceux qu'il contredit. Les deux articles *Providence* et *Prédestination* font grand honneur au *Dictionnaire Apologétique* et à son éminent Directeur, qui, en les écrivant, s'est une fois de plus montré aussi excellent théologien qu'aimable controversiste.

4. La discrétion du P. d'Alès se révèle à propos d'une appréciation portée par lui, dans la bibliographie de l'article *Providence*, sur les thèses du P. Stufler, S. J., professeur à Insprück, touchant la motion divine dans la volonté créée.

En 1920, le P. Stufler publiait une brochure : *Num S. Thomas prædeterminationem physicam docuerit*. « Plus récemment, dans un livre original et puissant [1], écrit le P. d'Alès, le R. P. J. Stufler vient de reprendre la théorie de la motion divine d'après S. Thomas, en excluant non seulement la prédétermination..., mais toute sorte de prémotion physique... Le rôle de la Cause première consiste à pourvoir la cause seconde, par le moyen des générateurs naturels, de tous les principes nécessaires pour agir. En dehors de cette « motion entitative, » la Cause première n'exerce qu'une action médiate en appliquant la cause seconde à l'acte par le moyen des agents créés qui mettent à sa portée la matière convenable ou l'affranchissement des obstacles possibles au plein exercice de son activité naturelle. » Suit cette appréciation réservée, mais combien suggestive : « Le livre abonde en observations profondes et renferme nombre de pages définitives. Les conclusions du présent « excursus » y sont non seulement confirmées, mais appuyées sur une argumentation *beaucoup plus radicale. Néanmoins, comme il ne nous est pas démontré que cette conception représente adéquatement la pensée de S. Thomas, nous préférons en faire ici abstraction.* »

Le P. Stufler a présenté lui-même au public son ouvrage dans le *Zeitschrift für Katholische Theologie*, avril 1923, p. 278 et suiv. C'est que sa thèse fondamentale (celle de la première brochure) avait été vivement contredite par dom Grégoire von Holtum, O. S. B., dans *Divus Thomas* (de Fribourg), octobre 1922, p. 188-206, et par le P. Schultes, O. P., dans la même revue, mars 1923, p. 124-154. Dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, le P. Martin, O. P., note assez sommairement, mais, somme toute, en vérité, que « toute entente demeure impossible avec un adversaire tel que le P. Stufler, qui prétend mettre à la base de la vraie interprétation de S. Thomas la métaphysique de Suarez » (1923, p. 579). Une telle déclaration ne pouvait plaire au P. Pedro Descoqs qui, dans le dernier cahier des *Archives de Philosophie*, p. 173 sq. [237], reprend avec complaisance la thèse du P. Stufler sur la motion divine, mais en y apportant, lui aussi, des réserves sérieuses, qui ne font qu'accentuer la note donnée par le P. d'Alès. A notre avis, ces réserves sont encore insuffisantes, et quand on considère que le P. Stufler n'admet qu'une

[1] *Dict. Apol.*, fasc. XIX, col. 195-270.
[2] *La Théologie de S. Paul*, Paris 1920, t. I, p. 287 ss.
[3] *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 1913, p. 263-274.
[4] *Der Augustinismus*, München, 1892.
[5] *De Gratia et libero Arbitrio*, Fribourg (Suisse), 1907, 3 vol. in-8°.

[1] *Divi Thomæ Aquinatis doctrina de Deo operante*, in-8 de XX-423 p., Insprück, Société d'imprimerie et librairie Tyrolia, 1923.

motion entitative et qu'une action médiate de la cause première sur la cause seconde, on ne peut que souscrire à la critique si exacte et si modérée de M. J. Pollinger dans la *Revue Apologétique* (1er sept. 1924) : « On eût pu montrer plus clairement comment l'action de Dieu et de sa Providence, bien que très respectueuse de la nature des êtres qu'elle meut à agir, n'en est pas moins, d'après S. Thomas, *une action très réelle et très efficace.* »

II

L'auguste personne du Verbe Incarné attire les regards des exégètes, des apologistes, des historiens et des théologiens. On ne s'étonnera pas que, dans cette chronique, nous ne retenions que quelques ouvrages d'inspiration et de composition strictement théologiques.

1. Il fallait un rare talent pour écrire, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique,* l'article *Jésus-Christ* [1]. Le sujet, si délicat et si difficile en soi, devenait ici presque redoutable. Le *Dictionnaire* avait en effet, à plusieurs reprises, étudié quelque aspect de la personne de Jésus-Christ : *Fils de Dieu,* en particulier, avait absorbé une notable partie des données évangéliques concernant l'Homme-Dieu ; *Hypostatique (Union)* avait déjà exposé la pensée catholique sur l'union des deux natures en la personne du Verbe. Il fallait tout dire sans rien redire, et conserver à toutes choses, sans en excepter celles qu'on ne pouvait reprendre *ex professo,* tous les égards nécessaires : une telle œuvre ne pouvait avoir tout son prix que si, en une synthèse non moins ferme que complète, toutes les données du problème se trouvaient parfaitement agrégées. M. Albert Michel, professeur à la Faculté de Théologie de Lille, a accepté cette tâche ardue ; il s'en est acquitté avec un tel bonheur que les difficultés paraissent plutôt lui avoir été une aide qu'une entrave.

Son article est de la plus pure essence théologique. Il présente les choses suivant la décomposition et dans la forme même que la théologie leur impose : les principes d'abord, et ensuite les conclusions ; les principes, tels qu'ils sont fournis par la révélation et proposés par l'Eglise ; les conclusions, dans l'ordre de leur déduction et avec ce dosage subtil qui permet d'assigner à chacune sa valeur exacte. L'histoire, l'exégèse ou la critique ne sont ni méprisées ni oubliées dans une telle étude ; mais elles n'y ont pas d'autre place que la leur, justement, une place inférieure et relative ; et c'est la théologie seule, vraie et unique science de la révélation, qui règne ici en maîtresse souveraine.

L'affirmation de cette révélation, qu'il convenait donc de proposer avant tout, se trouve dans les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament relatifs à Jésus-Christ. De là, deux premières sections, d'inégale importance : la première, *Jésus-Christ préparé et prédit* (col. 1108-1132) ; la seconde, *Jésus-Christ et les documents de l'âge apostolique* (col. 1132-1246). Dans l'une et l'autre section, c'est le portrait de Notre-Seigneur qu'il s'agit de retracer, tel qu'il nous est transmis par les documents inspirés. Ce n'est donc pas en tant que prophéties que sont étudiées les prophéties messianiques ; mais l'auteur s'efforce surtout d'y retrouver déjà « un certain nombre de traits, projetés par avance sur le personnage du Messie futur et que le croyant se plaît à retrouver en Jésus-Christ. » La deuxième section, *Jésus-Christ et les documents de l'âge apostolique,* est beaucoup plus importante que la première : elle offre le tableau de toute la manifestation humaine et de la révélation divine de Jésus-Christ. Il ne nous appartient pas d'y insister dans cette Chronique de théologie, puisque le *Bulletin d'Ecriture Sainte* lui consacrera la recension nécessaire ; mais nous voulons signaler du moins d'un trait rapide l'usage exclusivement théologique des récits inspirés des miracles de Jésus-Christ. M. Michel, toujours fidèle à sa méthode, cherche dans les miracles du Sauveur beaucoup moins une démonstration apologétique de sa divinité qu'une préparation prochaine à la révélation expresse de celle-ci. C'est dans la révélation explicite de la filiation divine que se rencontre, déjà très clairement chez les Synoptiques, le point culminant du mystère de Jésus. Dans l'exposé, si clair et si ordonné, qu'il fait de cette révélation progressive, M. Michel utilise principalement les travaux du P. Lebreton et de M. Fillion, dont les noms reviennent à chaque instant sous sa plume ; mais cette utilisation même n'est pas servile : derrière ces deux maîtres, on en sent un autre, également en pleine possession de sa matière, et qui intervient, lui aussi, à chaque instant, dans son exposé. On y sent surtout le théologien poursuivant sa voie de la manière la plus sûre et la plus heureuse ; et, parmi tant d'autres idées que nous lui devons, on nous saura gré de signaler d'une façon toute spéciale, tout à la fois pour son originalité et sa solidité, celle qui concerne le rôle de la résurrection dans la révélation de la personne de l'Homme-Dieu :

« Cette question, écrit l'auteur (col. 1213), peut être envisagée sous plusieurs aspects. L'apologiste, se souvenant de I Cor., xv, 14, trouve dans la résurrection du Sauveur le signe évident de la crédibilité de tout l'enseignement de Jésus. L'exégète et l'historien ont surtout à prouver l'historicité des récits et la réalité de la résurrection du Sauveur. Le théologien, sans négliger l'un et l'autre de ces aspects, et accueillant avant tout les résultats positifs de l'exégèse et de l'histoire, doit montrer dans le Christ glorieusement ressuscité la même personnalité que dans le Christ vivant de la vie commune des hommes ou souffrant les tourments de sa passion. C'est le même Christ, qui s'est humilié jusqu'à revêtir la forme d'esclave, que Dieu a glorifié en le ressuscitant d'entre les morts. Le Christ ressuscité n'est pas une création de la conscience chrétienne à un âge postérieur ; il répond à *une réalité certaine qui, prenant corps dans les récits sacrés, y achève la révélation de l'Homme-Dieu.* Mais cette réalité manifeste dans le Christ une vie toute nouvelle, très dissemblable de celle que Jésus, qui avait pris tout l'extérieur de la vie et de la croissance humaine,

[1] Fasc. LXIII-LXIV, col. 1108-1411.

habitu inventus ut homo, menait sur cette terre avant sa mort ; une vie désormais conforme aux exigences créées dans la nature humaine du Christ par l'union hypostatique. »

Telle est l'idée, aussi vraie que théologique, qui domine tout le paragraphe sur la résurrection du Christ. Son développement constitue une réfutation définitive de la division perverse inventée par les modernistes entre le Christ historique et le Christ de la foi. Il convient de féliciter M. Michel d'avoir évité tous les écueils dans le développement de sa thèse et d'avoir écrit, sur ce sujet délicat, quelques pages d'une doctrine si forte et si claire que toute difficulté semble en avoir été écartée. Ces pages sur la résurrection du Christ constituent comme une sorte de préface à la théologie paulinienne et johannique : elles expliquent, en partie du moins, comment les regards de S. Paul sont fixés surtout sur le Christ glorieux, et comment S. Jean a voulu s'attacher plus particulièrement aux profondeurs de la divinité se manifestant en Jésus.

Les principes révélés ne peuvent être agréés comme tels par la théologie que s'ils sont authentiquement proposés par l'Eglise et convertis, pour ainsi dire, par son autorité en articles de foi. C'est cette proposition de l'Eglise, *Jésus-Christ et le dogme,* qui fait l'objet de la troisième section (col. 1246-1271) : section courte et substantielle où l'auteur a voulu s'en tenir plus rigoureusement que partout ailleurs à l'essentiel. S'il avait fallu en effet étudier la vie du dogme de Jésus-Christ, il serait tombé dans mille redites inutiles : « Cette vie, écrit-il, a déjà été ou sera étudiée d'une façon fragmentaire sans doute, mais plus immédiatement utilisable, dans les articles concernant les hérésies christologiques ou les conciles ayant trait au dogme de l'incarnation. Nous nous contenterons donc ici de brèves indications, utiles à la fois pour synthétiser l'histoire de ce dogme et pour diriger le lecteur dans ses recherches. » Les trois premiers siècles seuls sont étudiés avec quelques détails ; à partir du IVe siècle, sauf sur la question de l'ignorance et de la sainteté parfaite du Christ, l'auteur ne fait guère que rapporter les formules dogmatiques, dont il ne néglige pourtant jamais de nous montrer ni le contenu ni le développement.

Dans la quatrième section, *Jésus-Christ et la théologie* (col. 1271-1361), M. Michel est sur son véritable terrain : c'est le terrain de « la théologie dans son sens strict, » c'est-à-dire des conclusions doctrinales virtuellement renfermées dans les articles de foi. Or la théologie de Jésus-Christ est complexe et abondante ; elle peut courir ces deux risques contraires : ou de tomber dans la confusion, si on la fait trop complète, ou de tomber dans l'arbitraire, si on la fait trop simple. M. Michel a réussi à y introduire un ordre facile et utile, qui paraît être celui des choses mêmes, et qui porte avec soi toute la vraisemblance nécessaire : n'est-ce pas, au surplus, celui que S. Thomas nous enseigne dans sa *Somme Théologique ?* Avec le grand Docteur, M. Michel détermine et groupe toutes ses conclusions autour de ces trois idées essentielles : l'être même de Jésus-Christ ; les relations du Christ et du Père ; les relations du Christ avec les hommes.

Le premier point renferme l'exposé des perfections qui rejaillissent sur l'humanité de Jésus en vertu de l'union hypostatique, et des imperfections compatibles avec cette union. L'attention de l'auteur a été retenue surtout par les problèmes relatifs à la sainteté du Christ, — grâce, vertus, impeccabilité, — à sa liberté, à sa puissance, aux opérations théandriques. (Notons, à propos de la grâce du Christ, une thèse assez peu admise des théologiens : la grâce du Christ ne serait-elle pas d'une essence supérieure à la nôtre et à celle des anges eux-mêmes ? En la supposant d'une nature suréminente, on explique plus facilement son « infinité, » puisqu'elle domine, non seulement en fait, mais en droit et essentiellement, toute autre grâce créée). Le problème de la liberté du Christ ne pouvait être abordé sans que se présentât la question si délicate du « précepte » imposé par Dieu à Jésus-Christ, quant à sa passion et à sa mort. Fidèle rapporteur des différentes solutions proposées, M. Michel incline cependant vers la solution thomiste, la seule qui tienne « compte intégralement de toutes les affirmations de la Sainte Ecriture. » La causalité instrumentale de l'humanité de Jésus dans les miracles est également conçue selon le mode physique de l'école thomiste; mais la discussion ne pouvait pas être poussée à fond : elle est expressément réservée à l'article *Sacrement.* — L'étude des imperfections compatibles avec l'union hypostatique amène l'auteur à chercher, en Jésus-Christ, la conciliation de la tristesse et de la douleur avec la joie béatifique : il se prononce nettement contre l'hypothèse d'une suspension de la vision intuitive ou de ses effets et reprend la thèse défendue par le cardinal Billot et exposée ici-même en 1923, p. 605.

Les rapports du Christ à Dieu son Père impliquent la théologie de la sujétion, de la prière, du sacerdoce, de la prédestination du Christ. M. Michel passe assez rapidement sur chacun de ces points, sans cependant en négliger aucun aspect essentiel.

Entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ est le souverain médiateur, le prophète et le docteur par excellence, le chef du corps mystique qu'est l'Eglise, le roi spirituel de tout l'univers. La question du chef mystique est traitée en conformité avec les principes posés à l'occasion du motif de l'Incarnation (cf. *Ami* 1922, p. 696). On peut toutefois se demander si M. Michel a bien saisi toute la portée théologique du sujet. C'est comme chef mystique que Jésus nous communique la vie spirituelle de la grâce et c'est dans son esprit seul que nous la pouvons accroître. Quelques pages de théologie mystique auraient, sur ce point, heureusement complété les aperçus spéculatifs si lumineusement proposés par le professeur de Lille. On aurait aimé trouver, à la fin de son bel article, un Christ plus

rapproché de notre humanité et s'unissant à nous d'une façon plus intime par la communication de sa propre vie. L'heureuse conclusion intitulée : *l'Eglise, continuation visible du Verbe incarné,* eût reçu ainsi un surcroît de logique et de vérité.

Une cinquième section, *Jésus-Christ et la critique* (col. 1362-1408), forme une sorte d'appendice où l'on examine successivement les positions des rationalistes et des libéraux touchant : 1° l'existence historique de Jésus ; 2° le caractère surnaturel de la venue de Jésus en ce monde (les récits de l'enfance) ; 3° la personnalité divine de Jésus (thèse libérale, thèse rationaliste et thèse moderniste) ; 4° la conscience messianique de Jésus (réfutation des hypothèses rationalistes) ; 5° les miracles de Jésus-Christ (leur réalité et leur valeur apologétique) ; 6° la résurrection de Jésus-Christ (simple esquisse du problème). M. Michel n'est pas injuste pour la critique incroyante, mais il la juge à sa valeur et se refuse à l'accueillir dans le sanctuaire de la théologie :

« Cette critique n'apporte au dogme qu'une contribution toute négative ; elle ne peut que détruire la révélation objective et surnaturelle qui est à l'origine de notre foi. Aussi nous n'avons pu nous résoudre, en cet article, à donner à la critique, comme telle, droit de cité dans le développement dogmatique et théologique de la révélation touchant Jésus-Christ. Les progrès accessoires réalisés par et à l'occasion de la critique rationaliste ne sont pas un motif suffisant pour accueillir les théologiens libéraux dans la longue théorie de ceux qui, au cours des siècles, ont tenté de mieux connaître la personnalité divine et humaine du Christ. L'érudition toute humaine — qu'il faut d'ailleurs reconnaître et dont nous devons tirer parti — n'est qu'un accessoire en regard des principes surnaturels et des « lieux théologiques » dont use le croyant pour atteindre l'objet de sa foi. D'une utilité incontestable lorsqu'elle est mise au service de la vérité révélée, cette érudition, en tant qu'elle ignore ou combat systématiquement le surnaturel qui est l'essence même du dogme, doit être reléguée hors du sanctuaire de la vraie théologie. »

On ne pouvait mieux tracer la ligne de démarcation entre la théologie, science surnaturelle, et la critique rationaliste qui n'a de théologie que le nom. Nous ne pouvions, d'autre part, terminer cette recension sur un texte plus approprié, qui résumât d'une façon plus fidèle l'esprit de tout cet article : c'est une œuvre purement théologique que M. Michel a voulu faire ; l'exemple en est trop rare, et il est ici trop heureusement appliqué, pour que nos lecteurs se plaignent de la place que nous lui avons réservée.

2. Soit à propos de l'Epître aux Hébreux (col. 1238), soit en étudiant les relations du Christ à son Père (col. 1335 sq.), M. Michel expose les fondements scripturaires et les conclusions de la théologie du sacerdoce éternel de Jésus-Christ. Le sujet ne pouvait être qu'incomplètement abordé, puisque le sacrifice, auquel est ordonné le sacerdoce de Jésus, fera, dans le *Dictionnaire,* l'objet d'une étude ultérieure. Néanmoins, nous avons été heureux d'y trouver signalés, sur l'exercice éternel du sacerdoce de Jésus-Christ, deux ouvrages déjà connus de nos lecteurs, et dont l'un, réédité l'an dernier pour la deuxième fois, doit trouver place dans cette recension. Nous voulons parler du beau livre de M. J. Grimal, S. M. : *Le Sacerdoce et le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ* [1].

Nous n'en reprendrons pas l'analyse détaillée, déjà connue de nos lecteurs. On sait qu'il contient quatre parties : 1° *La préparation :* « Jésus-Christ, prêtre et victime, est figuré, présagé par le Sacerdoce et le Sacrifice antiques ; » — 2° *La réalisation :* « Jésus-Christ, constitué le prêtre par excellence par l'incarnation elle-même, offre, sur l'autel de la Croix, le sacrifice infini ; » — 3° *La consommation céleste :* « Jésus entre au ciel, comme le vrai pontife du vrai Saint des Saints, pour y consommer le sacrifice unique de la Croix, par son oblation éternelle en Hostie ; soit pour nous introduire avec Lui, par la vertu de sa mort, en possession des biens du Testament Nouveau, soit surtout pour glorifier Dieu en Lui offrant à jamais les adorations de son humanité sainte et celles des Bienheureux, son corps mystique, en cet état glorieux qui se rattache essentiellement au Sacrifice de la Croix, comme la confirmation et la conséquence de son efficacité ; » — 4° *Le prolongement eucharistique :* « Jésus, souverain prêtre, renouvelle jusqu'à la fin des temps, dans l'Eucharistie, l'oblation de la Croix pour donner à son Eglise le sacrifice parfait où elle s'offrira par Lui et avec Lui ; et pour faire communier les chrétiens à l'hostie qui les conduit à la consommation du Ciel, en les incorporant à la mort du Calvaire. »

La troisième partie nous intéresse plus particulièrement, en raison d'une controverse postérieure à la deuxième édition. Il va sans dire qu'en vertu de l'union hypostatique, Jésus-Christ a été appelé et consacré par Dieu prêtre pour l'éternité, c'est-à-dire pour une durée sans fin. Mais le sacerdoce du Christ peut encore être dit éternel, en ce sens que les effets de ce sacerdoce se manifesteront dans l'éternité. Toutefois, puisque le Christ, une fois pour toutes, a rempli la fonction principale de son sacerdoce, l'offrande de lui-même et son immolation sur la Croix, on peut se demander comment il faut comprendre le sacrifice continué de Jésus glorifié à la droite de son Père ?

Aucun catholique ne souscrira à la thèse des sociniens. D'après eux, le Christ n'aurait offert son sacrifice qu'au ciel, après l'Ascension ; admis en la présence de son Père, il lui aurait, alors seulement, offert sa mort. Cette offrande, faite au ciel, serait le vrai sacrifice ; la mort subie en croix n'aurait été qu'une condition préalablement requise. La fausseté de cette thèse est démontrée par la réalité même du sacrifice offert sur la croix par Jésus.

Certains auteurs catholiques, tout en professant la réalité et la perfection du sacrifice de la Croix, admettent, pour expliquer le sacrifice et le sacerdoce célestes de Jésus crucifié, un nouveau sacri-

[1] 3e éd., in-12 de VIII-394 p., 10 fr. ; Paris, Beauchesne, 1923.

fice du Christ dans le ciel : la présentation faite par Jésus à son Père de ses œuvres et de sa mort. Ce sacrifice consisterait essentiellement dans un acte d'obéissance continuant devant Dieu, jusqu'au jugement dernier, celui par lequel le Christ a offert sa vie pour les hommes au Calvaire. Cette opinion a été émise principalement par Thalhofer [1]. Sans aller jusqu'à parler d'un *nouveau* sacrifice, certains auteurs mystiques du XVII[e] siècle, le P. de Condren, M. Olier, Thomassin lui-même, et de nos jours M. Lepin, ont vu l'achèvement du sacrifice de Jésus-Christ dans la communion éternelle du Christ au Père, et parlent constamment de « sacrifice céleste, » d' « immolation du ciel. » M. Grimal, citant dans sa nouvelle édition le P. de la Taille, précise sur ce point les limites imposées par la saine théologie :

« Les textes (de l'Epître aux Hébreux) nous décrivent l'entrée et la présence de Jésus au ciel comme sacerdotalement actives, comme un « office, une fête célébrée éternellement pour nous à la droite du Père. » (Bossuet, *Méditations sur l'Evangile,* dernière semaine, 52[e] jour).

« N'allons pas croire cependant que ce ministère actif entraîne l'existence d'un sacrifice proprement dit, complet en lui-même et d'un genre à part. On peut parler de l'hostie et du sacrifice du ciel ; et, nous le verrons, les Pères ne s'en font pas faute. Mais le sens de ces expressions doit être déterminé avec une précision rigoureusement théologique. Le R. P. M. de la Taille, par exemple, dans son traité tout récent sur l'Eucharistie, *Mysterium Fidei,* nous parle d'un sacrifice céleste, mais il ajoute en note que le mot doit s'entendre au sens passif « *pro re sacrificata* » et non au sens actif « *pro actione sacrificia* [2]. » Le même auteur nous parle aussi du ministère sacerdotal de Jésus s'offrant lui-même comme l'hostie céleste, mais il explique immédiatement que cette offrande consiste simplement en ce que le Christ apparaît devant son Père comme ayant été immolé autrefois et comme orné éternellement de cette propriété victimale, qui est pour Dieu une louange et une prière pour nous [3].

« Après avoir exposé le concept théologique et traditionnel du sacrifice et de l'hostie célestes, le P. de la Taille en vient aux théories de ceux qui voudraient admettre au ciel un sacrifice proprement dit, actif, bien supérieur à celui de la croix, par exemple Thalhofer, Condren, Olier, Lepin et Thomassin lui-même. Au premier, il reproche de changer la notion reçue, à la fois théologique et historique, du sacrifice, et d'en faire un acte d'obéissance ou d'adoration intérieure manifesté extérieurement d'une manière quelconque. Aux autres, il reproche en général de perdre de vue l'unité et l'efficacité du sacrifice infini de la croix et de supposer la possibilité d'une sorte d'immolation ou d'anéantissement qui ne serait pas incompatible avec la gloire céleste du Christ ressuscité et assis à la droite du Père. »

Jusqu'ici M. Grimal est d'accord avec le P. de la Taille. Mais quand il s'agit de définir en quoi exactement consiste la consommation céleste du sacrifice de la croix et la fonction sacerdotale du Christ dans le ciel, une nuance assez sensible sépare les deux auteurs. M. Grimal semble réduire cette fonction à un rôle d'adorateur, unissant nos adorations aux siennes [1]. Le P. de la Taille [2] a vivement critiqué ce qui lui semble une minimisation du sacrifice céleste de Jésus. Dans une note (p. 191) de la nouvelle édition de son ouvrage, M. Grimal se défend d'avoir mérité ce reproche :

« Peut-être, écrit-il, pour mieux nous garder des exagérations de l'école de Condren, avons-nous trop évité d'employer l'expression « sacrifice céleste. » Mais certainement, autant que le R. Père, nous admettons que Jésus offre son humanité glorifiée par la croix comme une hostie ornée à jamais des insignes de l'immolation qui a triomphé du péché et de la mort... Et plusieurs fois, souvent même, nous avons insisté sur l'offrande éternelle de cette hostie.

« Nous avouons cependant que, pour être plus concret, plus pratique, nous avons essayé d'atteindre la forme réelle, vitale de cette offrande du ciel, à laquelle nous serons un jour incorporés, et naturellement cela nous a menés à l'idée des adorations de l'Humanité sainte et des Bienheureux. »

La thèse soutenue par l'auteur de *Mysterium fidei* est que le « sacrifice céleste » de Jésus-Christ est la continuation *virtuelle* de l'offrande de la croix ; l'offrande temporelle une fois accomplie au Calvaire *demeure valable* pour l'éternité, car l'offrande et l'acceptation ont été faites irrévocablement.

Cette thèse a trouvé un contradicteur en la personne de M. d'Alès [3]. A vrai dire, la contradiction ne vise pas expressément la thèse du sacrifice céleste, entendu au sens passif, comme le veut le P. de la Taille, mais la thèse générale du sacrifice de la messe, telle que l'a définie l'éminent auteur, envisagée dans son rapport avec le sacrifice céleste. Nous n'avons pas à revenir sur la thèse générale de *Mysterium fidei,* mais il est nécessaire d'indiquer d'un mot à nos lecteurs le point spécial de la controverse que les *Recherches* ont accueillie l'an dernier. Voici comment s'exprime le P. de la Taille :

« Quiconque parle d'offrir dans la messe la mort du Christ (à quoi nous invite d'ailleurs toute la Tradition) fera bien de ne pas négliger, ni laisser dans l'ombre, et pour ainsi dire sans emploi, cet autre élément, cet élément complémentaire, que la Tradition nous offre aussi..., le terme final et glorieux dans lequel seul survit, immortalisée et sublimée, la qualité d'offrande et de don sacré, jadis revêtue par le Christ, et portée par lui au travers de sa passion jusque sur la pierre du tombeau, pour y recevoir d'en haut le sceau et le paraphe de la ratification divine. C'est à cette condition seule que nous intégrons dans notre rite liturgique l'essence d'un véritable et actuel sacrifice : c'est, à savoir, sous forme d'immolation symbolique, l'oblation d'une victime véritablement telle, l'éternelle victime de l'unique sacrifice offert par notre Rédempteur. Nous offrons la mort du Christ, et nous l'offrons réellement, en ce sens que ce que nous offrons est le théothyte éternel de cette mort par laquelle Jésus-Christ se dévoua à Dieu. Si nous offrons sur terre un sacrifice, c'est parce qu'il y a un sacrifice céleste, le sacrifice que Jésus-Christ porta au sommet des cieux en ressuscitant de la croix. Il y est et il y reste : le

1 *Das Opfer des Alten und Neuen Bundes,...* Ratisbonne, 1870, p. 201 sq.
2 M. de la Taille, *op. cit.,* p. 142, note 5. — Sur l'ouvrage du P. de la Taille, voir *Ami* 1923, p. 65 et suiv.
3 M. de la Taille, *op. cit.,* p. 132.

1 Sur le double aspect *temporel* et *éternel* de la consommation céleste du sacrifice de la croix, d'après M. Grimal (ch. 2 et 3), voir l'art. de M. Michel, *Jésus-Christ,* col. 1341-1342.
2 *Op. cit.,* p. 175-180.
3 M. de la Taille et A. d'Alès, *Le sacrifice céleste et l'ange du sacrifice,* dans *Recherches de Science religieuse,* 1923, p. 218-242. Cf. *ibid.,* 1922, p. 362-370.

même qui pendit pour notre salut, après avoir été dédié dans le rite du pain et de la coupe, qui continue de le dédier jusqu'au dernier des jours. » *(Recherches*, p. 235-236).

Et voici maintenant la position adoptée par M. d'Alès :

« L'auteur de *Mysterium Fidei* prouve péremptoirement ce que je n'ai pas songé un instant à contester : la permanence du Christ au ciel en état de victime. C'est ce qu'il appelle le sacrifice passif. Cette permanence autorise à parler de victime céleste... — Mais « victime céleste » n'emporte pas « sacrifice céleste » au sens actif du mot. Je m'attache à une considération fort simple... Où s'offre le sacrifice eucharistique ? Au ciel ou sur terre, à l'autel ? Je crois que c'est à l'autel... Sans doute, le « sacrifice passif » persévère au ciel. Mais ce sacrifice passif n'est point le sacrifice eucharistique, accompli sur terre par le ministère d'un prêtre humain, à ce délégué. Supposons que, par impossible, le sacrifice eucharistique vienne à cesser sur terre, le Christ n'en demeurerait pas moins au ciel, prolongeant son sacrifice passif, comme il le prolongera pendant toute l'éternité, après la consommation du dernier sacrifice eucharistique... Je ne dirai donc pas : « Si nous offrons sur terre un sacrifice, c'est parce qu'il y a un sacrifice céleste ; » mais plutôt : « c'est d'abord parce qu'il y eut à la croix un sacrifice, dont la victime est mise en nos mains. » *(Ibid.*, p. 241-242).

C'est ce prolongement eucharistique du sacrifice de la croix que M. Grimal étudie dans la quatrième partie de son beau livre. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin.

3. Il nous faut, en effet, signaler auparavant quelques récentes études sur la *Rédemption* et le *Rédempteur*. En premier lieu, voici le bel article de M. d'Alès dans le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique* [1]. Avec une netteté parfaite, l'auteur expose l'objet et la division de son travail :

« La Rédemption chrétienne est donc la restauration de l'humanité dans sa condition primitive, ruinée par le péché d'Adam ; restauration qui lui rouvre l'accès des biens surnaturels et la voie du salut. Cette notion traditionnelle implique plusieurs données théologiques susceptibles d'être méconnues ou faussées. Aussi l'idée de la Rédemption a-t-elle, depuis l'origine du christianisme, donné prise, soit à des déformations plus ou moins graves, soit à des tentatives de confiscation. Exposer le concept authentique de la Rédemption chrétienne, signaler les altérations qu'il a subies, doit être l'objet du présent article. De cette exposition même ressortira une apologie de la Rédemption, telle que l'Eglise l'a, de tout temps, comprise. Voici la marche du développement : I. Préparation juive ; II. Donnée chrétienne ; III. Elaboration rationnelle ; la satisfaction vicaire ; IV. Déformations diverses ; V. Conclusion. » (Col. 541).

La donnée chrétienne est très solidement établie, grâce à une étude, brève, mais substantielle et approfondie, des textes des Evangiles et des Epîtres (surtout pauliniennes) se rapportant au dessein rédempteur de Jésus et à la Rédemption. Mais la troisième partie nous intéresse ici surtout, parce qu'elle est, à proprement parler, d'ordre théologique. Après une introduction sur le développement historique de la notion de Rédemption dans l'Eglise (et dans laquelle S. Anselme apparaît comme le théoricien de la Rédemption), l'auteur expose le concept de satisfaction vicaire, concept auquel a finalement abouti l'évolution de la pensée théologique. En quelques pages fortes et concises, M. d'Alès résume la doctrine catholique universellement admise, et, comme il l'indique au début de son article, de cette exposition ressort l'apologie de la Rédemption. La Rédemption est un mystère, mystère de justice et de douleur, mais aussi et surtout mystère d'amour :

« Sous peine de fausser totalement la perspective du mystère, on doit maintenir à l'arrière-plan le châtiment du péché.

« Reste une justice meilleure, cette forme de justice distributive qui veut se répandre en bienfaits et en pardons, justice qui, loin de s'opposer à l'amour, va audevant de l'amour même et s'attache moins à venger les droits de Dieu qu'à lui gagner les cœurs à force d'avances miséricordieuses et de tendre délicatesse. C'est cette justice qui décrète l'Incarnation du Fils de Dieu et l'œuvre de la Rédemption ; c'est cette justice qui suggère au Verbe incarné de rendre à Dieu un hommage dont le prix surpasse infiniment tous ceux que Dieu pouvait attendre des hommes et que le péché à détournés de lui. C'est cette justice qui désire s'implanter dans le cœur des hommes pour en faire d'autres fils de Dieu. La notion de cette justice appartient à l'Ancien Testament ; nous l'avons retrouvée en S. Paul, transfigurée par la loi d'amour, jusqu'à rejoindre l'esprit de famille surnaturelle. C'est au regard de cette justice qu'on peut parler d'une satisfaction réellement digne de Dieu, satisfaction qui manifeste toute la piété filiale de Jésus et lui rend de véritables frères. La théorie de la satisfaction rédemptrice ne s'achève que dans cette perspective. » (Col. 558-559).

Et « l'œuvre personnelle du Christ n'est pas le dernier mot de la Rédemption. » Car chacun de nous doit répondre aux avances qui lui sont faites. Jésus attend de nous « une réciprocité d'amour, condition nécessaire pour avoir part à l'adoption divine. » L'oubli de cette coopération nécessaire a causé un abîme entre le mystère du Christ et la doctrine protestante du salut.

Le fondement de l'économie divine qui impute à l'humanité l'œuvre personnelle du Christ, n'est autre que la double solidarité du genre humain dans la chute et dans le relèvement avec les deux Adam.

« Comme Adam, chef naturel de l'humanité, a troublé l'ordre divin et dissipé le patrimoine surnaturel de la race, le Christ, constitué par un dessein miséricordieux chef de l'humanité nouvelle, restaure en sa personne l'ordre troublé, puis admet l'homme au partage de l'héritage céleste par lui reconquis. L'unité du Christ mystique, autrement dite la communion des saints, est pour les fidèles régénérés le fondement prochain d'une participation actuelle aux biens de la grâce et du salut. Unité fondée en Dieu : l'Esprit divin est l'âme du Christ mystique. Unité réalisée par les relations fraternelles qui unissent au Christ et entre eux les membres de la famille chrétienne. Unité incomparablement plus profonde, plus riche et plus haute que l'unité de la race humaine dans le premier Adam ; car elle a pour principe, non plus la nature qu'Adam avait reçue intègre des mains de Dieu, mais la grâce, dont le Christ porte en lui-même la plénitude infinie. Ne fût-ce que pour cette raison, la théologie s'abstiendra de demander à la doctrine du péché originel un cadre pour exposer la doctrine de la Rédemption : le cadre éclaterait nécessairement. D'autant que, selon S. Paul,

[1] *Rédemption*, fasc. xx, col. 541-582.

ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. (Rom., v, 20). »

Les théories fausses de la Rédemption n'ont pas tenu compte — et c'est là le principe de leur erreur — de la complexité des éléments qui entrent dans la notion de « satisfaction vicaire. » Nous voudrions, ici encore, citer presque entièrement la conclusion de M. d'Alès :

« Cette notion [de Rédemption] est complexe. Elle réunit dans son unité l'élément objectif : — réparation due à la majesté divine, — et l'élément subjectif : — appropriation à chaque fidèle de la justice, méritée pour tous par le Christ rédempteur.

« On a vu que l'ancienne orthodoxie protestante appuya exclusivement sur l'élément objectif de la Rédemption. La forme juridique donnée par la tradition à l'exposition de ce dogme est fondée sur l'ordre essentiel des choses. Elle est indépendante de la théorie primitive des droits du démon, simple excroissance imputable à certains Pères. Indépendante aussi du conflit imaginé parfois entre les attributs divins, dramaturgie grossière et naïve qui trouve son excuse dans la difficulté d'analyser en concepts humains l'œuvre divine. L'œuvre divine est trop complexe pour se laisser enfermer dans une formule simple. L'idée de satisfaction vicaire offre un cadre très propre à en grouper les aspects essentiels. L'aspect de miséricorde et de grâce est au premier plan. La doctrine catholique repousse l'idée d'un Dieu cruel et sanguinaire qui se repaîtrait de vengeance et de supplices. Elle écarte également l'idée d'un Dieu débonnaire qui, après avoir pourvu le genre humain d'une rançon surabondante, se désintéresserait de la conduite des individus.

« L'élément subjectif de la Rédemption présente lui-même de multiples aspects. Aspect exemplaire : c'est l'attitude sainte du Christ humilié pour nous et obéissant jusqu'à la mort. Aspect sacramentel : c'est la communication de la vie divine par les sacrements de l'Eglise. Aspect personnel : c'est l'effort spirituel de chaque fidèle, aidé de la grâce, pour faire siens les fruits de la Rédemption du Christ. » (Col. 581-582).

« Mystère d'amour, » voilà donc le dernier mot de la Rédemption ! Cette vérité, féconde et profonde, a été reprise par M. L. Richard en deux articles publiés par les *Recherches de Science religieuse*[1]. Laissons l'auteur exposer lui-même sa synthèse :

« La théologie catholique s'attache surtout à l'idée de satisfaction ou de réparation morale offerte à Dieu, et ramène à cette doctrine les idées traditionnelles de sacrifice, de rachat, d'acquittement de dette, d'expiation. L'obéissance et l'amour sont l'élément formel de cette réparation, la souffrance et la mort en sont comme l'élément matériel. C'est en se faisant obéissant jusqu'à la mort de la Croix que le Christ satisfait pour les péchés des hommes et mérite notre justification ; l'union hypostatique donne une valeur infinie à sa satisfaction. La justice de Dieu que le Christ satisfait, ce n'est pas une justice qui punit, mais la justice selon laquelle Dieu veut et réalise sa gloire dans la création. Cette présentation de la doctrine de la satisfaction est assurément irréprochable.

« Cependant la doctrine de la satisfaction exprime-t-elle bien tout le mystère de la Rédemption ? Quand on le pense, comme les théologiens qui s'inspirent surtout du *Cur Deus homo* de saint Anselme, et quand on considère l'Incarnation surtout comme la condition nécessaire pour que la satisfaction soit adéquate et parfaite, on ne saurait échapper à cette conclusion que l'Incarnation a été décrétée par Dieu, pour concilier les exigences de sa bonté et de sa justice... Sans doute, on a corrigé Anselme en substituant au lien rigide de la nécessité le lien plus souple de la convenance. On respecte ainsi la liberté divine, si fortement enseignée par la tradition. Il demeure que l'office essentiel du Verbe incarné est de concilier les attributs divins de bonté et de justice. Jésus-Christ vient satisfaire la justice ou la sainteté divine, pour que la miséricorde s'exerce sans leur porter atteinte. Si l'on répond que l'Incarnation n'en est pas moins une initiative de l'amour divin, il reste que cette initiative d'amour est provoquée par une exigence relative de justice. Ainsi ce n'est pas l'amour, c'est la justice qu'on place au sommet de la synthèse du dogme chrétien. Or, cela est-il conforme à l'Evangile ? Les écrits inspirés ne nous présentent-ils pas le Christ comme la suprême manifestation de l'Amour du Père en son Fils ? Ne faut-il pas dépasser cette apparente opposition de la justice et de l'amour, la dépasser en montrant que la Rédemption, conforme sans doute à la justice de Dieu « qui constitue l'ordre des choses selon la raison de sa sagesse » (S. Thomas, *Sum. Theol.*, I[a], q. 21, a. 2), est essentiellement un mystère d'amour ? » (P. 194-196).

Ce n'est pas que l'auteur ait, sur le motif de l'Incarnation, une opinion différente de celle de S. Thomas. Non. Il laisse, sur ce point, la voie largement ouverte aux opinions divergentes, et ne suppose aucune thèse comme acquise. Il accepte pleinement la doctrine de « la satisfaction vicaire, » laquelle s'impose à tout catholique. Il conteste simplement que cette doctrine exprime *toute* la doctrine de la Rédemption. L'Incarnation étant d'après l'Ecriture elle-même le principe du salut, « il y a lieu de mettre dans un vif relief le caractère objectif de la Rédemption... en encadrant la doctrine de la satisfaction dans la doctrine plus large de l'Incarnation, principe de la grâce. » (P. 196). L'auteur indique ensuite « les idées essentielles d'une synthèse doctrinale » :

« Ces idées nous sont fournies par les décisions de l'Eglise qui ont trait à la Rédemption : tout d'abord le texte même du Symbole[1], puis l'exposé du concile de Trente sur les causes de la justification[2].

« Dans une première partie, on considérera donc d'abord tout le sens qu'il faut reconnaître à cette affirmation que le Christ *s'est incarné pour nous et pour notre salut.* Puis, on verra que, selon le plan divin du salut, le Verbe incarné *a dû mériter notre justification...* En même temps qu'il a mérité, le Christ *a satisfait pour nous.* Il a mérité et satisfait spécialement *par sa passion et sa mort sur la croix, à cause de sa très grande charité.*

« Dans une deuxième partie, on considérera les idées d'expiation, de sacrifice, de rachat, en montrant qu'elles sont recouvertes par la doctrine de la Rédemption précédemment exposée. » (P. 196-197).

Cette synthèse est, on le voit, d'inspiration thomiste. Les deux articles de M. Richard sont un nouveau et très heureux commentaire de la doctrine de S. Thomas touchant la « grâce capitale » dans le Christ. *(Sum. theol.,* **III[a], q. 8, a. 1).**

4. Les 26 premières questions de la 3[e] partie de

[1] L. Richard, *La Rédemption, mystère d'amour : Recherches* mai-août 1923, p. 193-217 ; octobre 1923, p. 397-418.

[1] Credo in unum Dominum nostrum Jesum Christum qui propter nos et propter nostram salutem... incarnatus est.

[2] Hujus justificationis causæ sunt : finalis quidem : gloria Dei et Christi ac vita æterna ; efficiens vero misericors Deus... ; meritoria autem : dilectissimus Unigenitus suus, Dominus noster Jesus Christus, qui cum essemus inimici propter nimiam charitatem qua dilexit nos, sua sanctissima passione in ligno crucis nobis justificationem meruit, et pro nobis Deo Patri satisfecit. (Denzinger-Bannwart, n. 799).

la *Somme* contiennent l'exposé de la théologie catholique sur la personne du Rédempteur, N.-S. Jésus-Christ. Aussi le R. P. Pègues donne-t-il au xv^e volume de son *Commentaire littéral* le sous-titre : *Le Rédempteur*, marquant par là qu'il s'agit, non de l'œuvre de la rédemption, mais de la personne même du Sauveur des hommes [1].

Ce nouveau volume du docte *Commentaire* est donc consacré aux questions concernant l'Incarnation, la personne du Verbe incarné, les perfections et imperfections de son humanité, ses relations avec le Père et les hommes. C'est la matière du *De Verbo incarnato*, moins la sotériologie. — Ce volume est digne de ses aînés. L'exposé est toujours clair et méthodique. L'auteur suit l'ordre même des questions, des articles, des objections et réponses de S. Thomas. La monotonie qui en pourrait résulter est heureusement coupée, çà et là, par d'heureuses réflexions, à l'aide desquelles l'auteur éclaire la pensée de l'angélique Docteur, par des rapprochements suggestifs avec la doctrine des autres œuvres de S. Thomas ou encore avec les doctrines théologiques postérieures. Avouons toutefois que ce dernier genre de divertissement est assez rare, trop rare même à notre gré.

On sait, par exemple, que les questions controversées de la théologie de l'union hypostatique n'ont pas toujours reçu, de la part des disciples de S. Thomas, des solutions identiques. Faut-il féliciter le R. P. de s'être confiné, au cours de son *Commentaire*, dans de prudentes limites, qui permettront aux partisans des solutions divergentes de pouvoir se réclamer de son texte? Une page consacrée à l'*ad tertium* de la q. 18, a. 4, sur la liberté du Christ en face du précepte du Père, n'épuise pas le sujet, même si l'on veut n'utiliser que les éléments fournis par S. Thomas.

Mais peut-être le R. P. a-t-il eu raison de garder à son œuvre le caractère de commentaire strictement littéral. Faire dire à S. Thomas tout ce qu'il a dit en réalité, mais ne lui point attribuer ce qu'il n'a jamais explicitement enseigné, n'est-ce pas l'élémentaire sagesse pour le commentateur de la lettre ?

III

Les ouvrages abondent sur la T. S. Vierge ; nous n'en avons voulu retenir ici que deux, plus théologiques et d'une doctrine plus approfondie, pour les signaler plus spécialement à nos lecteurs.

1. Il faut tout d'abord insister, dans le livre de M. Grimal, *Le sacerdoce et le sacrifice de N.-S. Jésus-Christ*, sur le ch. III de la 2^e partie : *Virgo sacerdos*. Ce chapitre, « achevé au gré de la dévotion filiale » de l'auteur, est un court, mais substantiel résumé des vérités catholiques touchant la coopération de Marie à l'œuvre de son divin Fils dans la sanctification des âmes. Peu importe que l'expression *Virgo sacerdos* soit discutée [2] comme exprimant imparfaitement les relations mystérieuses de Marie avec le divin Sacerdoce de Jésus. Mais elle devient de plus en plus populaire. Pie X l'a sanctionnée, pour ainsi dire, dans une belle prière par lui approuvée et enrichie d'indulgences. Et de plus, tout le monde s'accorde sur le fait doctrinal que l'on veut signifier par elle :

> « Ce qui importe, écrit M. Grimal, c'est cette réalité très haute et très belle que l'étude du sacerdoce nous amène à découvrir dans la mission de Marie. Ce qui importe à notre piété, à notre foi, à notre théologie, c'est de voir — comment l'Incarnation fait de Marie la coopératrice de la Sainte Trinité dans la constitution du sacerdoce éternel, la mère de Jésus-Prêtre, la mère ou la source de notre sacerdoce ; — comment au Temple et au Calvaire, elle nous apparaît intentionnellement associée à la première oblation officielle et au sacrifice final de notre Pontife ; — comment, dans ces trois mystères, Incarnation, Présentation, Compassion, elle est le modèle de notre sacrifice. » (P. 112).

2. Je voudrais insister également sur un recueil publié par le P. Hedde, O. P., et que l'*Ami* a déjà annoncé à ses lecteurs. Ces conférences sur *Marie Immaculée, rempart de la foi chrétienne* [1], appartiennent d'une manière très spéciale à la théologie dogmatique. Par la précision et la solidité de leur doctrine, elles méritent de prendre place à côté des meilleurs traités théologiques.

L'originalité de ces conférences consiste en ce que l'auteur a « voulu montrer le rôle très spécial de Marie dans la défense de nos saints dogmes. » Il l'a fait d'une façon neuve et suggestive, en rappelant comment la foi aux diverses prérogatives de la Sainte Vierge et son culte lui-même ont été en toute vérité le rempart providentiel de la foi catholique tout entière aux époques de crise. Le titre des conférences suffit à indiquer le sens de la démonstration : 1° La maternité humaine de Marie et le docétisme ; — 2° La virginité de Marie et l'adoptianisme ; — 3° Marie Mère de Dieu et le nestorianisme ; — 4° Le saint Rosaire contre les Albigeois et contre l'Islam ; — 5° Le calvinisme et le culte de la Sainte Vierge ; — 6° La dévotion à Marie et le jansénisme ; — 7° Les miracles de Marie et le naturalisme ; — 8° Le dogme de l'Immaculée Conception et l'infaillibilité pontificale ; — 9° L'Immaculée Conception et l'évolution des dogmes.

La doctrine catholique, dans sa presque intégralité, se trouve ainsi proposée au lecteur à l'occasion de la Marialogie. Et ici, le mot « occasion » ne rend pas notre pensée ; car le lien est si intime qui unit, dans le dogme chrétien, les vérités entre elles que c'est très naturellement et par la force même de leur connexion essentielle, que les grands mystères de notre foi sont inséparables des enseignements relatifs à Marie. Notre-Seigneur ne sera point jaloux si, par une pensée délicate et pieuse, sa Mère nous est présentée comme un centre de cette synthèse.

3. La publication la plus importante et la plus complète sur la Marialogie est la réédition du beau

[1] Th. Pègues, O. P., *Commentaire français littéral de la* SOMME THÉOLOGIQUE, t. XV, *Le Rédempteur*, in-8 de VIII-642 p., 30 f. ; Toulouse, Privat, et Paris, Téqui (1924).

[2] Cf. M. de la Taille, *Mysterium Fidei*, p. 649.

[1] Un vol. in-12 de 157 p., 4 f., Paris, Gabalda. Cf. couv. de l'*Ami* du 26 juin dernier, p. 130.

livre de M. L. Garriguet, *La Vierge Marie* [1]. Dans sa préface, l'auteur expose le but qu'il a poursuivi et la façon dont il entend réaliser son dessein : « Il n'y a de véritable et forte dévotion que celle qui plonge ses racines dans le dogme ; les autres sont toutes insuffisantes ou défectueuses. Plus une âme est instruite sur les choses de la foi, plus facilement et plus réellement elle est pieuse. On aimera, par conséquent, d'autant plus la Sainte Vierge et on la servira d'autant mieux qu'on la connaîtra davantage. C'est à la faire connaître que seront consacrées toutes les pages de ce volume. Celui qui l'a composé ne s'est proposé d'écrire ni un livre de haute érudition, ni une étude de savante critique ; son ambition a été plus modeste. Il a voulu simplement faire un travail d'exposition, d'une exposition simple, méthodique, claire, à la portée même de ceux qui sont peu familiarisés avec les choses de la théologie. » (P. 2). Ce programme a été rempli à la lettre.

Des trois parties dont se compose l'ouvrage, la première, très courte, est plutôt une sorte d'introduction : *Marie dans la pensée de Dieu et l'attente des peuples.* Il s'agit de la prédestination de la Sainte Vierge comme Mère de Dieu et des conséquences glorieuses de cette prédestination ; il s'agit aussi des prophéties relatives à Marie, et des figures de la Vierge dans l'Ancien Testament.

Le 2e partie : *Marie sur terre,* est la plus importante. A dire vrai, c'est le résumé et la vulgarisation de toute la théologie mariale. Reprenant l'idée-mère du grand ouvrage du P. Terrien [2], M. Garriguet montre que le fondement de tous les privilèges et de toutes les grandeurs de Marie est dans sa divine maternité. De là, en effet, le soin extrême mis par Dieu à former Marie ; de là, la merveilleuse préservation dont il l'a entourée : préservation du péché originel, préservation de tout péché actuel, préservation même de toute concupiscence et, enfin, préservation de l'erreur. L'auteur s'était proposé, suivant la recommandation de S. Alphonse de Liguori, de se ranger, dans les questions controversées, à la thèse la plus favorable à l'honneur et à la gloire de Marie. C'est ainsi qu'il fait dater l'impeccabilité de Marie, non de l'Incarnation, mais dès l'instant de sa conception ; c'est ainsi qu'il proclame la Vierge exempte de toute erreur proprement dite, sur quelque objet que ce soit. La même préoccupation pieuse se retrouve dans l'exposé des trésors dont Dieu enrichit l'âme de Marie : grâce sanctifiante, vertus et dons qui en découlent ; secours de la grâce actuelle dans sa volonté ; lumières répandues dans son intelligence ; faveurs extraordinaires des grâces gratuitement données. Avec S. Bernardin de Sienne, l'auteur accorde à Marie, dès l'instant de sa conception, une science infuse des choses surnaturelles qui lui fit pousser « la contemplation de Dieu et la pratique de la charité bien au delà de tout ce qui avait été atteint avant elle. » Mais, avec Suarez, il reconnaît dans cette haute science des choses de Dieu « des illuminations successives dont on ne saurait ni préciser le nombre, ni fixer les époques » (p. 189-190). Avec Suarez aussi, il incline à penser qu'après l'Ascension Marie, qui avait certainement reçu le don de prophétie et le don des miracles, « très probablement fit des miracles et rendit la santé à de nombreux malades » (p. 204) ; il lui accorde même le don des langues.

A ces grâces abondamment reçues, Marie correspondit admirablement. Sa foi, son espérance, sa charité pour Dieu et pour les hommes attestèrent ses progrès incessants dans la sainteté. Elle fut vierge, comme le proclame l'Eglise, avant, pendant, après l'enfantement : sa virginité avait été consacrée par le vœu. Enfin, toutes les autres vertus, à l'exception de la vertu de pénitence, achèvent l'auréole de la Mère de Dieu. L'accroissement continuel de la vie surnaturelle dans l'âme de Marie réalise, à chaque instant de son existence, cette plénitude relative de la grâce que l'ange salua à l'Annonciation. « Sans aller jusqu'à soutenir, avec S. Bernardin de Sienne, que « la Sainte Vierge a acquis plus de mérite par un seul de ses actes que n'en ont acquis toutes les autres créatures — anges ou hommes réunis — par toutes leurs pensées, toutes leurs paroles et toutes leurs actions, » on peut bien affirmer, sans crainte d'encourir le reproche d'exagération, qu'aucun autre trésor ne saurait être mis en ligne avec ses trésors et qu'en matière de mérite, comme en matière de grâce, elle s'est élevée jusqu'à des hauteurs où nos regards peuvent à peine la suivre et aux pieds desquelles se tiennent, incapables d'en gravir les pentes, les plus parfaits et les plus saints » (p. 293).

Le consentement donné par Marie à l'Incarnation et à la Rédemption, ses souffrances et ses mérites unis aux souffrances et aux mérites du Christ, ont fait de la Mère de Dieu la corédemptrice du genre humain. La part prise par Marie à notre salut au moment même où Jésus se sacrifiait pour nous a une suite naturelle dans le ciel. Marie, morte et ressuscitée comme Jésus, glorifiée dans un degré que n'atteignent pas les autres élus, jouit près de Dieu d'un crédit pour ainsi dire illimité. Corédemptrice des hommes sur terre, la Sainte Vierge est, au ciel, leur médiatrice puissante, et sa médiation non moins que sa dignité de Mère de Dieu — l'une est la conséquence de l'autre — sont les fondements du culte que nous lui devons. C'est ainsi par un regard pieux et confiant jeté sur *Marie au ciel* que se clôt le beau livre de M. Garriguet, dont nous avons voulu donner un résumé assez complet, pour mieux en faire connaître la doctrine saine, solide et substantielle.

IV

M. l'abbé L. Grimal, prêtre de Saint-Sulpice, ancien professeur de théologie, auteur de *Jésus-Christ étudié et médité,* « consacre les loisirs que

[1] L. Garriguet, ancien supérieur de Grand Séminaire, *La Vierge Marie. Sa prédestination ; sa dignité ; ses privilèges ; son rôle ; ses vertus ; ses mérites ; sa gloire ; son intercession ; son culte,* in-8o de 460 p., 10 f., Paris, Téqui, 1924.

[2] *Marie, Mère de Dieu ; Marie, Mère des Hommes,* 4 vol. in-8o, 32 f., Paris, Lethielleux.

lui laissent ses fonctions d'aumônier à composer quelques livres contenant, bien mûris et améliorés, les meilleurs fruits de ses savants et pieux loisirs. » Ainsi s'exprime M. le chanoine Teissier, censeur de l'ouvrage que nous présentons ici à nos lecteurs : *L'homme, son origine, sa condition présente, sa vie future* [1].

Cet ouvrage, comme *Jésus-Christ étudié et médité,* est édité par la Bonne Presse, dans sa collection d'*Etudes religieuses, philosophiques, politiques et sociales.* Il comporte deux volumes. Le tome Ier est divisé en deux parties : 1° *Origine de l'homme* [et du monde] ; 2° *Condition présente de l'homme ou traité de la grâce.* Le tome II se rapporte exclusivement à *la vie future* de l'homme : c'est le traité *des fins dernières.*

L'auteur suit un ordre méthodique, expose clairement les problèmes, et cherche à les résoudre d'une manière qui satisfasse à la fois l'intelligence et le cœur : « Certains théologiens, écrit-il, ont traité ces questions d'une manière abstraite et accessible seulement aux initiés. D'autre part, des littérateurs catholiques intéressants, exposant ces matières, sont restés superficiels. Les premiers ont parlé à l'esprit, sans avoir soin de s'adapter à la nature, qui est sensible non moins que raisonnable. Les autres, s'adressant à l'imagination ou au cœur, ont un peu négligé de parler à l'intelligence, sans laquelle il n'y a pas de véritable profondeur. L'auteur, tout en s'attachant principalement au caractère scientifique de l'œuvre, a désiré réaliser et grouper les divers avantages et profiter des meilleurs travaux des siècles passés et du temps présent sur ces questions capitales et d'un intérêt pénétrant. » (P. VI).

M. Grimal, nous dit le rapport élogieux de son censeur, a rempli ce plan. Son ouvrage « est un ouvrage de haute valeur scientifique, d'édification profonde et de bonne tenue littéraire. »

« Erudition très vaste et très sûre, » nous dit-on encore, « unie à un grand esprit de logique et à une philosophie très pénétrante.

« L'état de la question est toujours bien posé et accompagné, quand il y a lieu, de données historiques. Pour tous les points de foi, les solutions sont précisées d'après les définitions conciliaires et papales exactement traduites. Ces définitions dogmatiques sont justifiées par des textes de la Sainte Ecriture, littéralement cités et bien expliqués et aussi, quand c'est utile, par des textes patristiques. Toutefois, l'auteur n'a pas jugé nécessaire, dans beaucoup de cas, de donner siècle par siècle de nombreux témoignages... Ce qui est tout à fait caractéristique chez lui, c'est le soin d'expliquer le vrai sens des formules dogmatiques ; c'est aussi celui de donner les raisons intimes, illuminatrices de l'enseignement catholique... C'est l'union de la théologie et de la philosophie. De là un autre mérite appréciable ; c'est le souci de montrer l'accord entre différentes thèses qui semblent opposées, d'harmoniser les divers éléments du traité, d'en faire un tout homogène. Citons comme exemple la conciliation entre la nécessité de la grâce pour observer intégralement les préceptes de la loi naturelle et la gratuité de cette même grâce. Et remarquons encore la conciliation entre la rationalité de l'acte de foi et son caractère surnaturel.

« Dans le traité de la grâce, que de questions controversées entre les théologiens catholiques ! L'auteur les aborde résolument et il le fait avec un sens théologique et une loyauté qu'on ne manquera pas d'admirer...

« Une des principales tendances de l'auteur est d'exalter les miséricordes de Dieu. Sévérité et douceur, pessimisme et optimisme, de ces deux tendances opposées des théologiens, M. Grimal est en général pour la seconde école. Dans les limites de la plus stricte théologie, cela va sans dire, il va aux opinions larges et consolantes... » (P. X).

Volontiers nous désirerions souscrire à ce jugement très bienveillant. Mais à qui voudra regarder de près et juger en théologien toutes les affirmations de M. Grimal, cette bienveillance paraîtra parfois excessive.

Nous relèverons quelques points où, semble-t-il, des réserves s'imposent.

a) En ce qui concerne l'accord de la Bible et de la science, M. Grimal propose, après M. Guibert et Mgr d'Hulst, une théorie « écartant tout débat » : « Dieu, dit-il, n'a fait entrer dans la Révélation biblique aucun enseignement touchant ces choses [les données scientifiques] qui n'intéressent que notre vie en la terre, sans aucun rapport avec notre destinée future !... L'Ecrivain sacré serait censé dire implicitement : « Pour les questions scientifiques, j'expose simplement les opinions de mon temps. Je n'entends pas affirmer que les choses sont *absolument ainsi,* car là il pourrait y avoir erreur ; mais seulement qu'elles sont regardées comme telles par ceux auxquels je m'adresse. Il y a donc là une vérité relative. Ce que j'affirme absolument, c'est la doctrine dogmatique et morale. C'est là la vérité absolue. Mais les données scientifiques ne sont pas l'objet de mon enseignement ; elles n'en sont qu'une enveloppe, d'une valeur seulement relative » (p. 30-31). — L'idée fondamentale de cette explication est, dans la pensée de l'auteur, très certainement orthodoxe : nous l'avons exposée dernièrement à propos de la nouvelle édition des *Origines* de M. Guibert. (Voir *Ami* du 31 juillet 1924, p. 488). Mais les formules dont, après Mgr d'Hulst, se sert M. Grimal, paraissent inacceptables. Elles ne tendent à rien moins qu'à introduire dans l'interprétation des premiers chapitres de la Genèse le système, tolérable en certains cas exceptionnels, déplorable en thèse générale, des citations implicites ; qu'à distinguer dans la Bible deux vérités, l'une absolue, l'autre relative ; qu'à n'accorder — et c'était là, on le sait, l'erreur de Mgr d'Hulst [1] — l'inerrance qu'à la Révélation proprement dite et non à l'inspiration. Au fond, la méprise que nous avons signalée plusieurs fois touchant le concept théologique de la Révélation, est à la source de ces formules répréhensibles. Le principe qu'il faut avant tout sauvegarder, est celui-ci : Dans la Bible, *tout est* INSPIRÉ, donc *tout est* ENSEIGNEMENT DE DIEU, donc *tout est* RÉVÉLÉ, donc *tout est* VRAI. Et ce n'est pas ce principe qu'il faut ébranler, si l'on veut avoir la solution des difficultés.

[1] 2 vol. in-8 de XI-508 et 447 p. ; chaque vol., 6 f. ; Paris, Bonne Presse, 5, rue Bayard.

[1] Voir *Ami* du 21 août 1924, p. 537.

b) **Au point de vue de la précision théologique, nous ferons observer certaines équivoques dans la question de l'union substantielle de l'âme et du corps (p. 81 et suiv.).**

Parmi les documents conciliaires et pontificaux apportés (p. 84-85) pour démontrer l'union substantielle de l'âme et du corps, l'auteur cite la lettre de Pie IX à l'évêque de Breslau sur les erreurs de Gunther. Le passage cité ne vise pas expressément l'information du corps par l'âme, vérité de foi, mais l'identité de l'âme et du principe vital, vérité théologiquement certaine, qu'on ne peut nier, dit expressément le pape, « sans ERREUR dans la foi. »

c) **En étudiant la nature du péché originel (p. 162), M. Grimal rejette avec raison l'opinion d'après laquelle « en vertu de son suprême domaine sur toutes choses » Dieu aurait « enclos en quelque manière nos volontés dans celle d'Adam. » Il la déclare « absurde » et « aujourd'hui universellement délaissée. » Pas si délaissée qu'on veut bien le dire, puisqu'un théologien de la Compagnie de Jésus, le P. J. Muncunill, vient de la reprendre [1].**

Cette doctrine rejetée, on s'attendrait à trouver, sous la plume de M. Grimal, une explication du « péché » originel en nous. Dire que le péché originel, en nous, est péché parce que « privation de la grâce sanctifiante, » c'est ne rien expliquer du tout. Car la privation de la grâce sanctifiante pourrait exister avec le simple caractère de peine, de déchéance, n'entraînant aucune faute morale. Or, le péché originel est un vrai péché, qui suppose le volontaire, condition essentielle de la culpabilité. Mais M. Grimal n'a pas un mot pour expliquer comment le péché originel est volontaire en nous : c'est pourtant là le point précis auquel tout le problème se rattache. Et si l'on affirme avec lui (p. 167) que la « cause morale » de la faute originelle en nous, « c'est le péché d'Adam, par suite de la disposition providentielle qui le constituait chef de l'humanité, » alors nous retombons dans les opinions du chef moral, du chef juridique, opinions bien voisines de celle que M. Grimal qualifie à si juste titre d' « absurde » (p. 163).

De plus, M. Grimal propose en ces termes la doctrine de l'essence du péché originel : « L'essence du péché originel consiste dans la privation de la grâce sanctifiante dans la postérité d'Adam, en conséquence de la faute personnelle du premier père du genre humain » (p. 164). Bien entendu, la concupiscence n'est pas péché (p. 165). — Soit; bien qu'une telle doctrine, ainsi formulée, n'aille pas sans quelque difficulté, nous n'avons pas le droit de la critiquer au nom de la règle de foi : elle est pleinement catholique. Mais nous avons le droit de protester, au nom de l'histoire de la théologie, contre l'attribution d'une telle doctrine à S. Anselme, à Alexandre de Halès, à Albert le Grand, et à S. Thomas [1].

d) **Voulant prouver la thèse selon laquelle « le monde racheté offre plus de bien qu'il n'y en aurait eu dans le monde non déchu, » l'auteur affirme sans restriction que « seul le péché d'Adam avait le funeste pouvoir de faire perdre à sa postérité les dons de l'état d'innocence; les péchés des autres hommes auraient été personnels et non originels » (p. 173). — Une telle affirmation, loin d'être la conséquence logique de la condamnation de la 52e proposition de Baius, va à l'encontre du sentiment le plus commun et de la doctrine explicite de S. Thomas. Nous n'avons pas à montrer ici comment cette affirmation se rattache à la thèse préconisée par l'auteur peut-être d'une façon trop absolue et sans les nuances nécessaires. Evidemment, aucun théologien, digne de ce nom, n'a soutenu, dans l'état de déchéance, une diminution intrinsèque des facultés naturelles : elles demeurent physiquement ce qu'elles doivent être d'après les exigences de la nature (p. 169) [2]. Mais M. Grimal oublie un peu facilement, à cet endroit du moins, que l'état de nature pure eût apporté à ces facultés des secours dus, d'ordre naturel, et destinés à donner à l'homme la possibilité *morale* d'accomplir son devoir, tout son devoir. L'état de nature déchue comporte des secours plus excellents, d'ordre surnaturel, mais purement gratuits et que Dieu**

[1] Il n'est pas trop tard pour signaler l'apparition du 6e volume du Cours de théologie du P. Muncunill, **De Deo creante et de Novissimis,** Barcelone, 1922, in-8 de XVI-711 p. « L'ouvrage, écrit le P. Martin, O. P., dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 1923, p. 575-576, constitue un très fort volume, divisé en quatre parties : Du monde en général, des Anges, de l'Homme, des Fins dernières. Il y figure après les thèses essentielles toute une série de questions particulières et secondaires. Nous ne le considérons pas comme un manuel ayant les qualités nécessaires à un livre devant servir de texte à une première étude. Il renferme généralement trop de matières... D'autre part, nous en reconnaissons hautement la valeur comme ouvrage de consultation ou manuel d'études complémentaires, spécialement pour ceux qui pensent que la vérité théologique se trouve ailleurs que dans l'Ecole thomiste traditionnelle. Cependant, à examiner de près, le lecteur se rendra compte peut-être qu'il fait preuve de plus d'assurance et de force d'affirmation que de valeur métaphysique et critique. Ce n'est qu'à cette condition, par exemple, que le R. P. a pu écrire que la théorie du concours simultané laisse sauf le principe de la Souveraineté de Dieu, être premier, cause universelle, cause indépendante et toute-puissante, parce que Dieu, d'après cette théorie, *veut* que la liberté de la créature puisse s'exercer à l'aise ; et que ni S. Thomas, ni les grands commentateurs, Capréolus, Ferrariensis, Cajétan, n'ont enseigné la prédétermination physique. Le traité des Anges est particulièrement soigné ; c'est la meilleure partie du volume. Les thèses touchant la formation du corps humain sont marquées au coin de la sagesse et de la prudence. La notion de justice originelle présentée comme une collection de plusieurs dons (dont la grâce est évidemment le principal) est insuffisamment établie. Pour expliquer comment le péché originel est volontaire chez tous les hommes issus d'Adam, l'auteur nous offre de considérer la volonté du premier père comme représentant les volontés de tous ses descendants et parle, à ce sujet, de « transfusion de volonté ; » il essaie d'appuyer cette explication d'arguments de S. Thomas et de faire harmoniser avec elle l'expression *peccatum naturæ*... La concupiscence ne peut, de l'avis du R. P. M., constituer l'élément matériel, au sens strict, du péché originel. Formellement, le péché originel consiste dans la privation de la grâce sanctifiante, en tant que volontaire dans Adam. Tout cela, c'est, d'après l'auteur, la très pure doctrine de S. Thomas. D'autres questions importantes, comme celle de la raison de la transmission de la faute héréditaire (p. 482) sont trop brièvement expédiées. Dans le traité des *Fins dernières,* tout le chapitre III a pour objet la béatitude. Dans le chapitre où il est parlé de la résurrection de la chair, le R. P. prétend que conclure à l'identité numérique du corps humain du chef de l'identité de l'âme, c'est émettre une opinion téméraire. S. Thomas aurait donc, aux yeux du R. P. M., enseigné une *sententia quæ videtur temeraria !* Nous exprimons le vœu que, dans une prochaine édition, la valeur de cet ouvrage soit rehaussée par des interprétations de S. Thomas plus vraies et quelques corrections qui certainement s'imposent. » — A ce vœu si justifié, l'*Ami* s'associe pleinement.

[1] Voir Kors, *La justice primitive et le péché originel*, p. 23, 67, 94, 147.

[2] Voir *Ami* du 31 janvier 1924, p. 71, note.

n'accorde pas nécessairement *hic et nunc* à l'homme qui peut en avoir besoin. La grâce suffisante, en effet, n'est pas pour tous *proxime sufficiens* immédiatement. Il y a donc, dans l'affirmation de M. Grimal, une tendance non déguisée à un humanisme exagéré. On la retrouve dans la question du « bonheur naturel » accordé aux enfants morts sans baptême : cette solution supposerait que les enfants morts sans baptême atteignent *leur fin* naturelle. M. Grimal le déclare même explicitement en affirmant que l'âme, par le péché originel, est détournée de Dieu dans l'ordre surnaturel, mais non dans l'ordre naturel (p. 169). Affirmation extrêmement sujette à contestation, pour ne pas dire plus [1].

e) On eût aimé plus de nuances dans les appréciations suivantes : « Bien que la doctrine de S. Augustin fût, dans ses grandes lignes, la doctrine même de l'Eglise, elle pouvait sur certains points paraître discutable et exagérée. En exaltant la grâce, le grand docteur ne déprimait-il pas trop la nature ? Ses vues sur la prédestination n'étaient-elles pas trop dures ?... La condamnation des [semi-pélagiens] fut assurément très juste. Mais leur intention d'adoucir certaines théories de S. Augustin n'était pas blâmable. Ce dessein fut repris plus tard par les molinistes, et alors avec orthodoxie et sagesse » (p. 185-187) [2]. — On se demande vraiment si M. Grimal connaît bien la position catholique en face du semi-pélagianisme. « Les semipélagiens, écrit-il (p. 197), fondaient leur théorie sur une raison spécieuse. Si le commencement même de l'œuvre du salut vient de la grâce, disaient-ils, comme d'ailleurs Dieu ne donne pas sa grâce à tous, il s'ensuit que Dieu ne veut pas le salut de tous et qu'il en prédestine quelques-uns à la damnation... — Il ne s'ensuivait pas, réplique M. Grimal (p. 198) que les non-prédestinés à la gloire fussent prédestinés à la damnation. S'ils se damnaient, en ce sens qu'ils méritassent des supplices éternels, ce ne pouvait être que par leurs péchés... Autrement, *ils eussent atteint une fin naturelle, comme les enfants morts sans baptême.* » Comme si, dans l'ordre actuel, un adulte pouvait éviter les péchés actuels tout en demeurant sujet à la tache originelle et surtout atteindre une fin naturelle ! La fin naturelle, très contestable quand il s'agit des enfants et de ceux qui leur peuvent être assimilés, devient ici une extravagance théologique. Et nous songeons involontairement à l'inénarrable brochure anonyme de la collection « Science et Religion » : *Du sort final des païens,* par un professeur de théologie.

f) Une méprise théologique plus accusée encore se rencontre à la page suivante (199) au sujet de la nécessité de la grâce pour la foi initiale. M. Grimal envisage la possibilité d'une foi naturelle, ne requérant le secours d'aucune grâce surnaturelle, puisqu' « elle est simplement la conclusion d'un syllogisme dont les deux prémisses sont connues par la raison naturelle. » Voici ces deux prémisses. Il faut admettre tout ce qui est révélé par Dieu ; or, la doctrine enseignée par l'Eglise est révélée par Dieu. Donc. Quoi qu'il en soit de la possibilité d'une foi naturelle, conclusion d'un syllogisme dont les prémisses seraient connues par la raison naturelle, la foi initiale dont il s'agit dans les décisions antisemipélagiennes est une foi *salutaire,* qui justifie, qui nous fait adhérer à Dieu *sicut oportet, sicut expedit* [1]; partant, une foi essentiellement surnaturelle. Ce n'est donc pas, comme l'affirme M. Grimal, parce que « la foi est chose très difficile », c'est parce que la foi salutaire, c'est-à-dire surnaturelle, est physiquement impossible à l'homme sans la grâce, que cette grâce est absolument requise pour l'acte de foi initial. Faut-il, dans le même chapitre, relever la double interprétation du *Facienti quod in se est,* disposition positive par la grâce, disposition négative sans la grâce ? On sait que la disposition prétendue négative est une pure contradiction. Les thomistes ne l'ont jamais admise. Si elle signifie quelque chose, elie devient une concession regrettable au semipélagianisme [2]. Cf. Billot, *De gratia,* thèse XIII.

[1] Même tendance au début du chapitre XX : « Quand bien même Dieu aurait laissé les hommes dans l'état de déchéance résultant du péché d'Adam, il ne les eût pas pourtant privés de sa Providence naturelle, due et convenable à la nature humaine. La postérité d'Adam aurait pu recevoir des secours divins, dont plusieurs auraient été obtenus par la prière, pratiquer la vertu, faire pénitence et obtenir dans l'autre vie, au moins pour l'âme séparée, un certain bonheur : tout cela dans l'ordre naturel » (p. 171). On invoque l'autorité de Suarez, *De gratia,* Proleg., l. IV, c. 9, n. 12. Mais le grand théologien est moins catégorique que M. Grimal. Voici son texte exact : « Licet Deus post prævisum originale peccatum statuisset non redimere homines per Christum, *vel omnino illos non restituere ad felicitatem supernaturalem, neque ad gratiam,* nihilominus *(quantum cogitari potest)* non crearet illos destitutos debita et convenienti providentia naturali, neque hoc esset debitum originali peccato ; sed potius *illos relinqueret in hoc mundo tanquam viatores in ordine ad conservationem et propagationem naturæ,* et ad comparandam in hoc mundo Dei cognitionem et virtutem et consequenter ad obtinendum post mortem, saltem in anima separata, *aliquem statum* naturalem vel felicem *in suo ordine et gradu, vel saltem carentem speciali dolore et pœna sensus,* si nova peccata non committerent. » Les mots soulignés marquent les nuances et les restrictions apportées par Suarez.

[2] Voir également p. 198-199.

[1] Conc. Arausicanum, can. 5, 6, 7 (Denzinger-Bannwart, n. 178-180). — Le canon 5 réprouve même expressément la foi « naturelle. »

[2] Cette concession regrettable a été faite, récemment, par le P. Stufler dans son livre *Divi Thomæ Aquinatis doctrina de Deo operante,* dont nous avons déjà parlé (voir ci-dessus, p. 631) ; et, chose inimaginable, le P. Stufler la place sous le patronage de S. Thomas lui-même. Les recenseurs ont unanimement protesté contre la thèse du professeur d'Insprück et l'attribution qu'il en fait au Docteur angélique. Citons, entre autres, le P. Martin, O. P. *(Revue des Sciences philosophiques et théologiques,* 1923, p. 578) : « Dans l'ordre de la grâce, il faut établir, assure le R. P., une distinction entre les actes que pose l'homme déjà justifié et les actes par lesquels un adulte se prépare à la grâce de la justification. Pour ce dernier cas, il distingue préparation prochaine et préparation éloignée. Les actes par lesquels se réalise chez le pécheur cette préparation éloignée sont entitativement naturels et peuvent être appelés surnaturels *quoad modum,* pour autant qu'ils doivent leur origine à une direction bienveillante et spéciale de la providence divine. » C'est là, dit le R. P., « la vraie doctrine de S. Thomas, et c'est étonnant, ajoute-t-il, « quomodo theologi posteriores (non pas seulement les thomistes) affirmare potuerunt, secundum doctrinam S. Thomæ, omnem præparationem ad gratiam habitualem fieri ex auxilio gratiæ supernaturalis. » D'ailleurs, assure-t-il, du temps de S. Thomas, l'on ne paraît pas avoir eu connaissance d'une grâce actuelle surnaturelle telle que nous la comprenons de nos jours. Il faut noter de plus que d'après S. Thomas ces actes naturels ne causent pas seulement une simple disposition négative, mais une disposition en quelque sorte positive. Les thomistes ont donc grandement tort de reprocher à Molina d'avoir attribué aux actes purement naturels l'effet d'une disposition négative préparatoire à la grâce ; S. Thomas s'est avancé beaucoup plus loin que lui. Dans ses premières œuvres, il se meut dans une voie qui le mène à un voisinage très dangereux des erreurs pélagiennes :

g) A propos de la grâce *spéciale* requise par l'enseignement de l'Eglise pour une persévérance assez longue, M. Grimal adopte l'opinion d'après laquelle cette grâce spéciale ne serait pas distincte de la série des grâces ordinaires concédées aux justes comme une conséquence de leur état de grâce. C'est, dit-il, l' « opinion commune. L'opinion contraire de Suarez et du cardinal Gotti, ajoute-t-il, *ne paraît pas justifiée.* » (P. 202). — C'est trop vite dit. Si M. Grimal ne s'était pas arrêté au cardinal Mazzella comme dernier représentant de la théologie contemporaine, il aurait pu constater que la plupart des théologiens actuels admettent l'opinion qui ne lui paraît pas justifiée et qui seule, pensent-ils, répond adéquatement aux définitions de l'Eglise. Cf. Billot, *De Gratia*, thèse v.

h) C'est encore au cardinal Mazzella [1] que M. Grimal emprunte la note dont il qualifie l'opinion de « certains auteurs, par exemple Terrien, » qui ont « pensé que pour des actions de vertu ordinaire, la grâce habituelle (sans le secours d'une grâce actuelle pour chaque acte) suffit. Leur opinion, dit-il, est *communément* rejetée » (p. 203). — Nous voudrions bien savoir au nom de quelle autorité on déclare « communément rejetée » une opinion défendue, non seulement par le P. Terrien, mais encore, jadis par Molina et Bellarmin, et de nos jours par le cardinal Billot, le P. Pignataro, le chan. Van der Meersch, le P. Konings, et bien d'autres.

i) La doctrine sur « le pouvoir de la nature seule pour des actions moralement bonnes, » est substantiellement exacte. Dans l'application, l'auteur n'exagère-t-il pas quelque peu dans le sens de l'optimisme en affirmant « que l'homme, laissé à ses instincts naturels, fait ordinairement le bien et que le mal n'est que l'exception » ? (p. 253). Prise absolument, cette proposition ressemble étrangement aux utopies de Jean-Jacques Rousseau sur la foncière bonté de la nature. D'ailleurs, l'action moralement bonne n'est possible à l'homme que par le concours divin : il y a donc toujours, en ce sens, même en l'absence de grâce actuelle, un secours *spécial* de Dieu dans l'acte naturel, moralement bon. (Cf. Billuart, *De gratia*, dissert. III, a. 2, n. 8).

j) Nous ne suivrons pas l'auteur dans son exposé de la conciliation de la grâce actuelle et de la liberté humaine d'après le système thomiste et d'après le molinisme. Nous nous contenterons de faire observer que l'exposé du thomisme est incomplet et parfois superficiel. Les textes de S. Thomas y sont lus à travers les ouvrages molinistes et le lecteur ne se rend plus bien compte de la signification, dans le système thomiste, des termes : grâce excitante, prévenante, opérante, grâce adjuvante, coopérante. Il semble qu'il y ait là, d'après M. Grimal, deux séries de termes synonymes. La vérité est un peu différente [1]. Mais ce serait trop long — et fastidieux pour nos lecteurs — de nous engager dans une discussion sur ces points précis. En tous cas l'opinion thomiste est présentée sous un jour défavorable. C'est à Bannez qu'on fait remonter l'honneur d'avoir « formulé magistralement le fameux système opposé à l'enseignement jésuitique accusé de nouveauté » (p. 319). « Ce système, ajoute l'auteur, devrait logiquement être appelé bannésianisme : les dominicains l'ont appelé thomisme pour le mettre sous l'égide de S. Thomas et parce qu'ils ont cru, avec de fortes apparences de raison, qu'il était selon les principes du Docteur angélique. » Malgré cet aveu, M. Grimal proclame que « la légitimité de cette appellation (thomisme) est discutable » (*ibid.*, note).

Et voici ses conclusions (p. 368) en faveur du molinisme :

« Sur des points très importants, l'avantage est du côté de Molina. Son système sauvegarde pleinement et clairement la liberté humaine, et par conséquent la sainteté et la bonté de Dieu...

« En outre,... le molinisme explique la grâce suffisante dans le sens ordinaire, sens normal et plein... De plus, il explique encore la volonté divine conditionnelle de salvation éternelle à l'égard de tous les hommes dans son sens normal.

« Enfin il est un critérium de haute valeur pour apprécier une doctrine : c'est le sens commun des fidèles... Exposez le molinisme à des âmes simples et fidèles, vivant pieusement,... on vous répondra à peu près ceci : ... Cela nous paraît très juste... Exposez, au contraire, les théories bannésiennes : on sera étonné, troublé.

« Presque tous les pieux fidèles sont molinistes sans le savoir. »

Laissons M. Grimal en communion d'idées avec « presque tous les pieux fidèles ; » mais n'attribuons pas une « haute valeur scientifique » à sa discussion du thomisme.

Du deuxième volume, nous ne dirons rien dans la présente *Chronique :* il n'est plus dans le commerce.

(A suivre).

LITURGIE

Q. — Le Dr Nicolas Gihr, — excellent auteur, je crois, — dit, dans la partie liturgique de son ouvrage *Le saint sacrifice de la messe*, § 31, qu'il faut commencer à allumer les cierges du côté de l'évangile, et s'appuie sur une décision de la S. C. des Rites du 12 août 1854, *Lucionen.*, ad 77.

Le P. Le Vavasseur, dans son *Cérémonial*, dit au contraire qu'il faut commencer par le côté de l'épître. D'après lui, — ou plutôt d'après Baldeschi, dont il rapporte l'opinion, — il n'y aurait pas à tenir compte de la décision susdite parce qu'elle ne se trouve pas dans

d'autre part, « saltem quod doctrinam ejus in Summa theologica attinet, longe ab hæresi Pelagiana distat. » Il demeure cependant que, là aussi, il maintient la doctrine que la préparation éloignée à la grâce est constituée par des actes entitativement purement naturels : « in Summa vero ab hac opinione non recessisse rationes graves non solum suadent, sed etiam convincunt. » Enfin, conclusion finale : la doctrine de S. Thomas n'est pas en opposition avec le dogme catholique, puisque l'Eglise n'a jamais défini que la grâce actuelle prévenante est entitativement surnaturelle. Telle est l'interprétation que nous donne de S. Thomas, en cette matière, le R. P. Stufler. Y aura-t-il dans l'Ecole un seul théologien qui ne proteste contre un pareil commentaire des écrits du grand Docteur ?... »

[1] Le cardinal qualifie de « commune » l'opinion professée par M. Grimal. Mais c'est à tort. Cf. *De gratia*, n. 256.

[1] Voir, par exemple, les explications plus exactes et plus précises du card. Billot, *De gratia*, thèses IX-XI.

la nouvelle édition de la Collection authentique des décrets de la S. C. des Rites, et que cette manière d'allumer ne serait pas conforme aux rubriques du Cérémonial des évêques, d'après lesquelles celui qui éteint les cierges pendant l'office des « Ténèbres » commence par le côté de l'évangile.

Si le symbolisme de l'office des « Ténèbres » demande que l'on commence à éteindre les cierges par le côté de l'évangile, faut-il en conclure qu'il doive en être de même pour les autres offices ?

En pratique, quelle manière d'allumer doit-on adopter, puisqu'en liturgie on ne peut considérer aucune rubrique comme de peu d'importance ?

R. — Quoi qu'il en soit de l'authenticité [1] du long décret de la S. C. des Rites *Lucionen.* du 12 août 1854, on n'a plus à tenir compte de la réponse y donnée au doute concernant l'ordre d'allumage des cierges de l'autel. Ladite réponse se trouve implicitement abrogée par une décision contraire, rendue depuis par la S. C. à la demande des Ermites camaldules de Monte-Corona.

En vertu de cette décision, pour allumer les cierges de l'autel, on doit commencer par celui qui est le plus proche de la croix au côté de l'épître ; on allume ensuite le cierge du milieu et enfin le troisième du même côté. On procède de semblable façon pour le côté de l'évangile, en commençant aussi par le cierge le plus rapproché de la croix. Pour éteindre les cierges, on suit un ordre inverse de celui de l'allumage : on commence du côté de l'évangile par le cierge le plus éloigné de la croix, pour finir par celui qui est le plus rapproché de celle-ci ; puis on fait de même du côté de l'épître. (S. R. C., 1er fév. 1907, n. 4198, ad 9) [2].

Q. — Je fus invité, il n'y a pas longtemps, à assister à un mariage. Le curé exigea du prêtre qui célébrait la messe qu'il donnât la bénédiction nuptiale en français. Je soutins que la bénédiction nuptiale, faisant partie intégrante de la messe, ne pouvait être donnée que dans la langue liturgique. Avais-je raison ? ou peut-on, sous prétexte de faire suivre par l'assistance cette bénédiction, la donner en langue vulgaire ?

R. — Vous aviez parfaitement raison. Rite obligatoire de la messe *pro sponso et sponsa*, la bénédiction nuptiale ne saurait être licitement donnée dans une langue interdite pour la célébration de cette messe. Du reste, si le Rituel (tit. VII, c. 2, n. 1) prend soin de noter que les interrogations du prêtre à chacun des époux pour obtenir leur consentement mutuel doivent se faire en langue vulgaire, c'est qu'il suppose que toutes les autres formules, y compris celles de la messe *pro sponso et sponsa*, à laquelle il fait allusion au n. 5, seront employées telles qu'elles figurent dans les livres liturgiques, c'est-à-dire dans la langue latine.

Quant au prétexte mis en avant par votre contradicteur, il est irrecevable [3]. Pris à la lettre, il servirait à excuser toutes les audaces. Ce fut sous un prétexte analogue que Quesnel osa blâmer l'Eglise d'exclure de ses offices la langue vulgaire, et émit la proposition suivante, condamnée ensuite par la bulle *Unigenitus* : « Eripere simplici populo hoc solatium jungendi vocem suam voci totius Ecclesiæ, est usus contrarius praxi apostolicæ et intentioni Dei. » (Prop. 86).

[1] Cf. *Ami* 1924, p. 623.
[2] Cf. *Ami* 1907, p. 472-474.
[3] Et pourtant on l'invoque trop souvent de nos jours, pour essayer de pallier l'intrusion de chants en langue vulgaire dans les fonctions liturgiques solennelles !

Q. — D'après une décision récente, paraît-il, il est défendu de chanter la messe devant le Saint-Sacrement exposé. Cette décision atteint-elle aussi la messe basse ?

Voici le cas. En ce moment, on prêche une retraite dans la chapelle d'une communauté de religieuses, et l'un des trois jours, le Saint-Sacrement est exposé. Il y a deux messes : l'une à 7 h. 1/2, et l'autre à 8 h. Est-il permis d'exposer le Saint-Sacrement tout de suite après la première messe, ou bien faut-il attendre jusqu'après la seconde ?

R. — Vous faites allusion sans doute au décret rendu pour Montréal par la S. C. des Rites le 17 avril 1919, décret que l'*Ami* a rapporté *in extenso* en 1923, p. 622. Veuillez en relire le texte, et vous verrez qu'il y est question non seulement de la célébration des messes chantées, mais aussi de celle des messes basses à l'autel où le Saint-Sacrement est solennellement exposé.

Il s'en faut d'ailleurs que ce décret ait introduit sur ce point une nouveauté liturgique. Si l'on excepte la messe solennelle de reposition pour la clôture des exercices des Quarante-Heures, on a considéré de tout temps comme peu régulière et peu conforme à l'esprit de l'Eglise la célébration de la messe devant le Saint-Sacrement publiquement exposé [1]. Aussi celle-ci ne saurait être légitimée que par le fait d'une nécessité réelle, un motif sérieux ou un indult spécial. (Cf. *Ami* 1923, p. 622) [2].

Dans votre cas, le mieux est assurément de n'exposer le Saint-Sacrement qu'après la dernière messe.

[1] « C'était l'ancien usage de l'Eglise, attesté par le Cérémonial des évêques, liv. I, c. XII, n. 9, de ne pas célébrer à l'autel où se conservait la réserve de la sainte Eucharistie... Lorsque la coutume s'est introduite d'exposer patemment le Saint-Sacrement et d'appeler les fidèles à réunir leurs prières autour de l'Hostie sacrée, l'Eglise a tenu encore plus à ce que la messe ne se célébrât point concurremment avec cette cérémonie. Il semble qu'elle ait redouté que le culte rendu à Jésus-Christ demeuré dans son état d'immolation où l'a mis une messe précédente, ne détournât l'attention des fidèles de l'acte même où il s'immole et où se produit en entier le mystère eucharistique. Ce serait donc l'erreur d'une piété mal entendue que de chercher à augmenter la solennité de la messe par l'exposition ou la bénédiction du Saint-Sacrement : *la messe se suffit pleinement à elle-même.* L'exposition du Saint-Sacrement et la bénédiction donnée au peuple avec l'Hostie sainte sont des cérémonies très augustes, les plus propres, après le saint sacrifice, et quand il nous manque, à exciter notre piété ; mais il faut laisser comprendre au peuple combien éminemment est contenu dans la messe tout ce qu'il faut chercher dans l'Eucharistie. » (De Conny, *Cérémonial romain*, p. 97, note).

[2] Rappelons que la S. C. des Rites interdit rigoureusement la distribution de la communion à l'autel où le Saint-Sacrement est exposé. (Cf. *Ami* 1923, p. 559).

IMPRIMATUR
Lingonis, die 29 octobris 1924.
Eug. Lindecker, *vic. gen.*

Le Gérant : **F. FROSSARD.**

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux Etablissements **E. MUGLER Fils**, Valence (Drôme) R.C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé Mame, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

PULMOSERUM BAILLY
Puissant reconstituant des organes de la respiration
GRIPPE - TOUX - RHUMES - LARYNGITES - BRONCHITES
Brochure sur demande
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079

ROSIERS (Lyon est par excellence la patrie des belles roses)
Pour montrer la supériorité de mes produits comme vigueur des sujets et choix des coloris, j'ai établi des colis d'essai composés des meilleures espèces, prises dans une magnifique collection de près de 600 variétés, que jusqu'à fin février, j'expédie franco de tous frais, gare française, paiement à l'ordre. (1).

Collection d'amateur	Rosiers grimpants	Collection d'Elite	
toutes variétés, toutes nuances, très remontants :	Choix extra pour garnir grilles, palissades, colonnes :	Choix extra de variété récentes ou de premier mérite fleurissant de juin aux gelées :	*Tous ces rosiers sont greffés à l'écusson sur semis d'églantiers de deux ans; très vigoureux, ils donnent satisfaction dès la première saison.*
10 Rosiers assortis. 30 fr.	10 Rosiers assortis. 32 fr.	12 Variétés distinctes. 39 fr.	
15 — 43 fr.	20 — 62 fr.	25 — 80 fr.	
25 — 68 fr.			
40 — 106 fr.			

Pour profiter des prix ci-dessus, l'ordre doit être accompagné de son montant et de la bande d'abonné. (1) sinon les prix d'emballage, de port et de correspondance sont en plus.
CATALOGUE DE GRAINES ET PLANTES SUR DEMANDE. — (Compte Chèques Postaux Lyon 88-82).
Frédéric BROSSY, Horticulteur-Grainier, 150, Chemin des Pins, LYON

ASTHME
Remède Souverain **ESPIC**
Cigarettes ou Poudre
R. C. Seine 32.677. Signat. **J. ESPIC** sur chaque cigarette

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES
Les Fils de G. PACCARD
à Annecy-le-Vieux (Hte-Savoie)
Fondeurs de "La Savoyarde"
du bourdon de la victoire « La Jeanne d'Arc »
pour la cathédrale de Rouen
Sonnerie brevetée, à battant rétrolancé, supprimant toute peine pour le sonneur et annulant tout ébranlement aux beffrois. R. C. Annecy 142

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE mensuelle de 96 à 144 pages
12 francs par an
traite toujours dans le sens traditionnel
toutes les questions de spiritualité

A qui la REVUE s'adresse-t-elle ?

A tous ceux qui désirent la vraie vie intérieure

Aux prêtres qu'elle voudrait aider dans leur sanctification personnelle et la sanctification des âmes.
Aux aumôniers pour la direction spirituelle de leurs communautés.
Aux professeurs et catéchistes pour donner à leurs élèves une formation profonde.
A tout confesseur pour conseiller sûrement les fidèles et les guider dans leurs lectures spirituelles.

N.-B. — La Revue est dirigée par des Pères Dominicains. Collaborent des évêques, des prêtres séculiers, curés, aumôniers, directeurs de Séminaire, des religieux bénédictins, franciscains, eudistes, oratoriens, etc.

ECOLE THÉOLOGIQUE DE SAINT-MAXIMIN (VAR)
Chèques postaux : **La Vie Spirituelle,** MARSEILLE, 92-42

du même genre qui se sont succédé depuis, prototype jamais égalé, et qui restera à jamais l'œuvre la plus populaire d'une des plus pures gloires de l'Eglise et de la science en pays anglais au XIXe siècle, le cardinal Wiseman, premier archevêque de Westminster († 1865) lors du rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre par Pie IX. Nous avons tous lu *Fabiola* jadis; nos enfants et nos arrière-petits-neveux ne cesseront de le relire. Il n'est guère de livre mieux fait pour leur apprendre à aimer l'Eglise dans la splendeur héroïque de son berceau. C'est la plus vivante, la plus émouvante, la plus édifiante reconstitution qui se puisse imaginer de la vie des Catacombes.

Récits espagnols, œuvre d'un jésuite espagnol, œuvre très variée : une dizaine de récits, tantôt d'aventures, tantôt de conversions, parfois aussi historiques (comme celui qui est intitulé *Jeanne la Folle* et pour lequel l'auteur nous indique fidèlement ses sources). Et surtout récits vigoureux; rien d'une berquinade; piété solide et qui regarde son monde bien en face. Le récit final, *Les deux Mères*, mise en scène d'une conversion de jeune homme, est digne des meilleures pages de la *Légende dorée*.

Tom Playfair, œuvre d'un jésuite aussi, fort connu de l'autre côté de l'Océan, auteur déjà d'une série d'instantanés de collège qui, animés du plus droit esprit chrétien et d'un profond amour de l'enfance, ont eu en Amérique le plus légitime succès. *Tom*, c'est un délicieux type de *boy*, belle âme candide, pétrie de sens du devoir, de sens de la justice, d'amour de la ligne lumineuse et droite, de bonté aussi, et de franche gaieté, et qui saura d'un bond s'élever à l'héroïsme cornélien. Cadre très pittoresque. Excellentes pages, d'une solide vertu éducatrice, pour notre jeunesse.

Les Aventures de Daniel, scènes de collège aussi, ou plutôt de fuite de collège, qui tourne au mieux, grâce aux miséricordieuses conduites de la Providence et aux indiscrétions (providentielles aussi) de la police : Daniel sera officier de marine. — *Daniel* ne remplit que le tiers de notre volume. Le reste est donné à une douzaine de légendes, bretonnes la plupart; l'une, *Une rencontre au Paradis*, est une histoire russe, dont le thème est pris de Tourguenef, et qui est bien jolie.

AUX INCROYANTS. **La Foi catholique**, par Jean-Léon Barat, professeur agrégé au Lycée de Tarbes. — In-12 de 220 p., 6 f. — Editions *Spes*, Paris, 17, rue Soufflot.

Ce volume est un exposé clair, vivant, logique, de la vérité du christianisme. La méthode de l'auteur se résume en deux mots : il suffit de lire l'Evangile. « Du texte évangélique se détache, en traits matériels, la Divinité de Jésus-Christ, dogme capital, qui, une fois admis, entraîne tout le christianisme, le christianisme se fondant d'ailleurs sur des raisons innombrables, fortes, harmoniques, simples, naturelles, largement suffisantes par elles-mêmes. » Parmi ces raisons, l'auteur insiste sur « l'expérience prodigieuse, l'efficacité bienheureuse du catholicisme, expérience collective et historique, » et sur « l'efficacité profonde de la Sainte Eucharistie. » Tout, dans le catholicisme, « a été providentiellement disposé pour s'accommoder aux exigences naïves, à la débilité de nos agnostiques ou positivistes contemporains. » L'ouvrage de M. Barat justifie pleinement son titre : c'est « la foi catholique » offerte « aux incroyants. »

Almanach de Notre-Dame de Lourdes *pour l'an de grâce 1925*. In-8 de 70 p. sur 2 colonnes, 1 f. 50, Lille, Desclée. — **Almanach de la Bonne Nouvelle.** In-8 de 96 p. sur 2 colonnes, 1 f. 50. Paris, Téqui.

C'est pour la première fois depuis l'armistice que reparaît l'*Almanach de N.-D. de Lourdes*. Il est tout entier consacré à Lourdes. Il est édité par la Direction du *Pèlerin du Nord* : c'est dire s'il excelle à mêler l'utile à l'agréable. Et d'une belle typographie, de la typographie Desclée, avec une riche illustration.

L'*Almanach de la Bonne Nouvelle* en est à sa 3e année. Il porte, lui aussi, le plus alléchant des titres. Il paraît sous la direction du P. Thiriet, bien connu des pèlerins de Montmartre au temps où le sanctuaire était confié aux Oblats de Marie-Immaculée. Des pages d'Evangile, des pages mariales, des souvenirs de Missions, des histoires d'hier et d'aujourd'hui, des anecdotes, des bons mots, des devinettes, etc. : bref, tout ce que l'on est en droit de demander à un bon Almanach.

Grand Album pour l'Explication du Catéchisme, par l'abbé Mouterde. — Gr. in-4o (36 × 26), 70 tableaux avec, en regard, 70 pages explicatives, 7 f. 50. — Paris, Tolra.

Nouveau tirage d'une œuvre bien connue de tous ceux de nos lecteurs qui sont dans le saint ministère. Typographie magnifique, toutes pages encadrées, sur beau papier, qui a permis de réaliser une illustration particulièrement bien venue. Et bien conçue surtout : c'est tout le catéchisme qui « se voit » dans ces images. L'ouvrage a paru sous le patronage du cardinal Perraud et de Mgr Gauthey. Le cardinal Perraud ne s'est pas borné à un simple patronage : il a tenu lui-même à revoir tout le texte. On lira à la Ire page « 40e mille » : ce qui prouve que les bons livres savent toujours faire leur chemin, et c'est d'ailleurs ce tirage élevé qui seul a pu permettre de maintenir l'œuvre à ce prix d'un bon marché stupéfiant. — Sur le même plan a été conçu le **Grand Album d'Histoire Sainte,** *Ancien et Nouveau Testament*, par le P. de Préville : 175 gravures, sur papier notablement plus fort encore que le Catéchisme, non plus groupées uniquement sur les pages du recto comme dans le catéchisme, mais distribuées indifféremment au recto et au verso, accompagnant le texte explicatif. Voilà un livre assurément des plus utiles qui soient aux catéchistes, plus utile encore que l'Album du catéchisme, parce que précisément la plus grande partie du temps doit être consacrée à l'enseignement de la doctrine et qu'il ne reste souvent que de rapides instants pour l'Histoire Sainte et qu'il faut faire vite donc, ce qui, avec un Album comme celui-ci, cesse d'être impossible, devient facile même, et aussi profitable que captivant.

Contre la **TOUX** les Rhumes et l'Insomnie
il n'est pas de meilleur remède que le véritable
SIROP D'AUBERGIER
au Lactucarium.
Contre les **ENROUEMENTS**, prendre la **PATE d'AUBERGIER**, non sucrée, très appréciée des orateurs.
COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

LA GUERRE EST DÉCLARÉE et MOBILISONS !
Curés et Ligueurs de la D. R. A. C., propagez partout ces tracts si clairs et si prenants. — 100 : 4 fr., 1000 : 30 fr. Abbé Cocart, Boulogne-s-Mer. *Chèq. post. c/c Lille 109 07.* Spécimen de tous les tracts de l'auteur, contre un franc.

LIBRAIRIE DE L'ART CATHOLIQUE
6, Place St-Sulpice, PARIS-VIe. C. postal Paris 213.80.

MANUEL DE LA SCHOLA ET DES FIDÈLES
Par l'abbé **F. BRUN**
Avec une lettre préface de **S. E. le Cardinal DUBOIS.**
SOMMAIRE DU MANUEL : Messes grégoriennes. Messes de Du Mont. Psaumes. Faux bourdons. Hymnes pour les dimanches et fêtes de l'année. 100 Chants grégoriens et motets (unisson, 2 voix ég., 4 voix m.), 60 cantiques pour les temps liturgiques.
Ce Manuel très complet contient tout ce qui est nécessaire à une Schola, à une Maîtrise, aux élèves des Séminaires, etc... La lecture des messes grégoriennes transcrites sur clé de sol à cinq lignes est accessible à tous. Les noms des auteurs : PALESTRINA, VICTORIA, J. DES PRÉS, O. DE LASSUS, J.-S. BACH, LISZT, BORDES, V. D'INDY, G. ROPARTZ, PERRUCHOT, DE LA TOMBELLE, C. BOYER, DE SÉVÉRAC, F. BRUN, R. DE BAILHAC, P. BERTHIER, suffisent à recommander ce manuel.
Prix net du recueil, cartonné. . . . . **7 fr. 50**
Remise importante par nombre.

ASTHMATIQUE GUÉRI en 1 MOIS
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr. : **B. DALICHOUX**, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique
DEMANDER LE CATALOGUE
Jérôme Thibouville-Lamy & Cie
68 à 72, Rue Réaumur, Paris.
La plus importante Manufacture
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
du Monde. — Fondée en 1790.
Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES DU CLERGÉ.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE

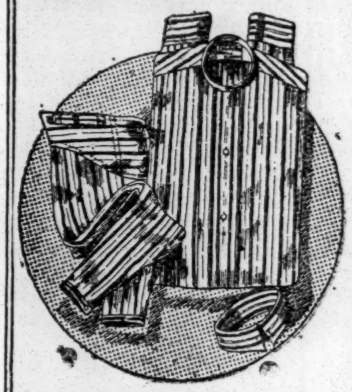

pour consulter le **Catalogue d'Hiver** de chemises, caleçons, gilets, etc., qui vous sera adressé **GRATIS** et **FRANCO** sur demande, par la Manufacture de la

Chemiserie Modèle

à **ELBEUF** (Seine-Infre), la seule usine vendant directement de la chemise de coupe absolument chemisier.

PRIX MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

MALADES DÉSESPÉRÉS

reprenez courage !...

La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous **GUÉRIRA SUREMENT.**
(Très Nombreuses Attestations.)

Les 20 Cures de l'Abbé HAMON

le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.), les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.), des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères variqueux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

RIEN QUE DES PLANTES

« C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUERIR. »
MONSEIGNEUR KNEIP.

Ecr. **Laboratoires Botaniques**, Dépt 20
89, Boul. Sébastopol, Paris (2e) Métro: Réaumur
Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour la Méthode convaincante, explicative et complète.

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864 R. C. Seine 64.462
CAPITAL 500 MILLIONS
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)
97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Étranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles, 70, rue Royale. — *Anvers,* 74, pl. de Meir. — *Ostende,* 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
au siège social et dans les succursales, depuis **8 fr.** par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

ŒUVRE DE VINS DE MESSE
"Union Fraternelle"
Coopérative ecclésiastique d'Albi
Patronée par Monseigneur l'Archevêque d'Albi
Fournisseurs : **DUBOUSQUET et Cie**
PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS
Domaine de VITRAC, par Gaillac (Tarn)
Délégué de la Coopérative pour Renseignements et Commandes
Abbé RAYNAL
Curé de FLORENTIN par MARSAC (Tarn)
R. C. Gaillac 790
Vins en Cercles - Vins secs en bouteilles
Garantis pur jus de raisins frais
GRANDS MOUSSEUX
EXPÉDITIONS DIRECTES DE LA PROPRIÉTÉ
Prix-Courants sur Demande

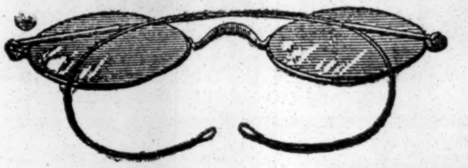

FABRIQUE
de Lunettes
et de Pince-Nez

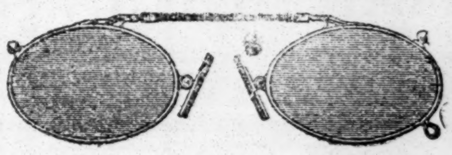

Usine Hydro-Electrique à St-Lupicin (Jura) R. C. St-Claude 653

LES FILS D'ÉMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)

Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens
VENTE DIRECTE AU DETAIL, PAR SIMPLE CORRESPONDANCE
Exécution des ORDONNANCES D'OCULISTES
Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux
SE DÉFIER DE TOUS CEUX, SANS EXCEPTION, QUI SE DISENT NOS REPRÉSENTANTS
Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

LE CHANT GREGORIEN à la portée de toutes les Paroisses

Edition selon la Vaticane en notation grégorienne, avec les signes rythmiques des Bénédictins de Solesmes

NOUVEAU PAROISSIEN NOTÉ : contenant les chants à la Grand'Messe et à Vêpres, de **toutes** les Fêtes de l'année célébrées au chœur et de quelques autres Fêtes, augmenté d'un **choix important** de motets d'après l'édition vaticane et les "*Variæ preces*" de M. l'Abbé Ch. VANDEPITTE, D. H., du diocèse de Lille, revu et complété par M. l'Abbé INRY, organiste de l'Eglise Métropolitaine de Rennes. Beau volume in-18 de 444 pages sur papier **fort**. Ouvrage recommandé, caractères très lisibles. Reliure solide, pleine toile chagrinée noire, coins ronds : **12** fr. ; *franco* **12** fr. **65**. — Par 6 ex. 11.75 — par 12 ex. 11.50 — par 25 ex. 11.25 — par 50 ex. 11.»» — par 100 ex. et plus 10.50. — *Port et emballage en plus*. Un colis postal gare de 3 kil. (2.35 emb. compris) contient 8 ex., — de 5 kil. (2.85 emb. compris) 15 ex., — de 10 kil. (4.»» emb. compris) 30 ex.

PETIT PAROISSIEN DES ENFANTS : de M. l'Abbé Ch. VANDEPITTE, D. H., du diocèse de Lille. Elégant in-32, 184 p. Extrait du précédent, destiné aux enfants des écoles, aux choristes, aux petites psallettes. L'ex. relié en pleine toile chagrinée noire, coins ronds : **2** f. **75**, franco : **3** f. **10**. Par 25 ex. 2.50 l'ex. *Ports et emballage en plus*. Un colis postal gare de 3 kil. (2.35 emb. compris) contient 25 ex., — de 5 k. (2.85 emb. comp.) contient 40 ex., — de 10 kil. (4.»» emb. comp.) 80 ex. — **Le plus grand succès des publications de chant grégorien** —

Adresser toutes les commandes à L. BAHON-RAULT, Libraire-Relieur-Editeur à RENNES (Ille-et-Vilaine) **Compte chèques postaux : Rennes 143** — R. C. 4289

Postal échantillon. Afin de permettre au clergé d'examiner ces Manuels populaires, de les expérimenter par un essai pratique et ainsi de passer commande en toute connaissance de cause, il est établi un **postal essai** contenant 2 exemp. **Nouveau Paroissien** noté et 5 ex. **Petit Paroissien des Enfants**. — *Envoi* **par courrier**, **franco** *toute gare France, contre* **40** *frs versés au susdit compte de chèques postaux.*

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD R. C. Cette n° 365
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGERE
R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — **BESANÇON** — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue F°° sur demande Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
6 et 6 bis, **rue Bezout, PARIS** (14°). R. C. Seine 45.192
Envoi de photos et maquettes sur demande

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIEGE
guérit toutes les maladies nerveuses
FANYAU, PHARMACIEN, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

DECOURAGEMENT *tendance au noir, neurasthénie, anémie cérébrale, perte de mémoire* ont pour cause le **Surmenage** et la **Vie intense** qui usent le cerveau par une élimination exagérée d'acide phosphorique.
La **PHOSPHORINE VILLARD**, liqueur phosphatique titrée *(méthode Joulie des Hôpitaux de Paris)*, fortifie le système nerveux en lui restituant les éléments phosphatés et redonne du ressort au cerveau.
Le flacon f°° **7** fr. **50**, traitement 3 flacons f°° **21** fr. — Laboratoire D. Villard, Ph., GRENOBLE. — Demander notice.

FONDERIE DE CLOCHES
ACCORDS DES CLOCHES NEUVES AVEC LES ANCIENNES

Montures équilibre rendant les sonneries faciles
Maison recommandée. — R. C. Montargis 87
A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)

ASTHME
R. C. Roubaix 12.776
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
Guérison par **POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE**
SH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & C° — 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE **100 MILLIONS**
Fondée en 1859
MM. les Actionnaires sont informés qu'un acompte, à valoir sur le dividende de l'exercice 1924, sera payé à partir du 1er Novembre prochain. Cet acompte sera de **5** francs par action libérée de **125** francs seulement, et de **20** francs par action complètement libérée.

HARMONIUMS Modèles d'Eglises, clavier transpositeur. Modèles portatifs pour écoles et missions.
ALEXANDRE ROUSSEAU
PIANOS GILBERT à cordes croisées
M°n f°° en 1840. Médaille d'or Expositⁿ Univ^lle 1900. — R. C. Seine 47.805
GILBERT. — 115-113, RUE DE VAUGIRARD, PARIS — Succ^le : 1, RUE MADAME (S^t-SULPICE)

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
TETRA GAZES B^te S.G.D.G. MARQUE DÉPOSÉE
EXIGEZ cette MARQUE *En vente partout*
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
— **12, Rue de Hanovre, PARIS-2°** —
R. C. Seine 101.853

LA LIBRAIRIE **René GIARD** 2 Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit.

HERNIEUX
Adressez-vous à une Maison de **CONFIANCE**
La **M°n DRAPIER, fondée en 1829**
41, Rue de Rivoli, Paris Ier. R. C. Seine 27.825
se tient à votre disposition pour vous adresser son *Catalogue* et tous renseignements utiles.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ